



**ANNUAL REPORT TO THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NEW BRUNSWICK
RAPPORT ANNUEL À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

2002

2002 ANNUAL REPORT TO THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NEW BRUNSWICK

Transmittal Letter

The Honourable Norman McFarlane
Minister of Training and Employment Development
Province of New Brunswick

Dear Minister:

It is my privilege to submit the Workplace Health, Safety and Compensation Commission's Annual Report to the Legislative Assembly of New Brunswick for the fiscal year 2002. This report outlines the Commission's goals, objectives and achievements. The report also provides an overview of each operational Division, and the Commission's financial statements.

Respectfully submitted,



Robert M. Scott
Chairperson, Board of Directors

RAPPORT ANNUEL À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Lettre de présentation

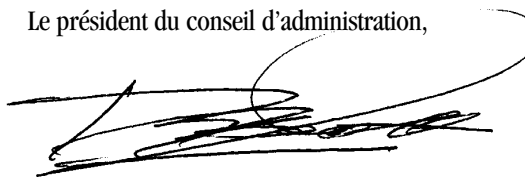
L'honorable Norman McFarlane
Ministre de la Formation et du Développement de l'emploi
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail pour l'exercice financier 2002. Le rapport englobe les buts, les objectifs et les réalisations de la Commission. Il contient également un aperçu de chaque division et les états financiers de la Commission.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration,



Robert M. Scott

Published by:

Workplace Health, Safety and Compensation Commission of
New Brunswick
1 Portland Street
PO Box 160
Saint John NB E2L 3X9
Canada

www.whscc.nb.ca

March 2003

ISBN 0-9732731-0-0

ISSN 1705-6217

Printed in New Brunswick

Publié par :

Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation
des accidents au travail du Nouveau-Brunswick
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John NB E2L 3X9
Canada

www.whscc.nb.ca

Mars 2003

ISBN 0-9732731-0-0

ISSN 1705-6217

Imprimé au Nouveau-Brunswick

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION

2002 Annual Report to the Legislative Assembly of
New Brunswick

TABLE OF CONTENTS

Vision, Mission and Mandate of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission	1
Message from the Outgoing Chairperson	2
Message from the Incoming Chairperson	3
Board of Directors	4
Message from the President and Chief Executive Officer	5
Organizational Structure	7
Performance Measurements	9
Prevention Services Division	13
Compensation and Rehabilitation Services Division	15
Corporate Services Division	18
Reporting to the President and Chief Executive Officer	19
Message from the Chairperson of the Appeals Tribunal	23
Appeals Tribunal Members	25
Management's Responsibility for Financial Reporting	26
Financial Statements and Auditors' Report	27
Actuarial Statement of Opinion	49
Historical Financial Statements	51
Web Site Information	55

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

Rapport annuel à l'Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick 2002

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission et mandat de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail	1
Message du président sortant du conseil d'administration	2
Message du nouveau président du conseil d'administration	3
Conseil d'administration	4
Message du président et chef de la direction	5
Structure de l'organisation	8
Mesures du rendement	9
Division des services de prévention	13
Division des services d'indemnisation et de réadaptation	15
Division des services généraux	18
Services relevant du président et chef de la direction	19
Message du président du Tribunal d'appel	23
Membres du Tribunal d'appel	25
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	26
États financiers et rapport des vérificateurs	28
Énoncé d'opinion	50
États financiers historiques	52
Renseignements au sujet du site Web	55

VISION, MISSION AND MANDATE OF THE WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION

Vision

Healthy and safe workplaces in New Brunswick.

Mission

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission is dedicated to the promotion of a safe and healthy work environment and the provision of services to workplaces, employers and the injured workers of New Brunswick.

Mandate

Promote the creation of a workplace environment where all employers and workers view all occupational disease and accidents as being preventable.

Provide insurance and insurance related services to the employer community.

Provide compensation benefits, including rehabilitation, medical, vocational, counseling and safe return-to-work services to injured workers.

VISION, MISSION ET MANDAT DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

Vision

Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick.

Mission

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire et à offrir des services aux lieux de travail, aux employeurs et aux travailleurs blessés du Nouveau-Brunswick.

Mandat

Promouvoir la création d'un environnement qui permet à tous les employeurs et les travailleurs de considérer qu'on peut prévenir tous les accidents du travail et toutes les maladies professionnelles.

Fournir une assurance et des services connexes aux employeurs.

Offrir aux travailleurs blessés des prestations d'indemnisation ainsi que des services de réadaptation et médicaux, de l'orientation professionnelle et des services de reprise du travail en toute sécurité.

MESSAGE FROM THE OUTGOING CHAIRPERSON

On behalf of the Board of Directors of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC), I am pleased to present our 2002 Annual Report. The year 2002 marked the end of my term as Chairperson of the WHSCC. As I reflect upon the past year and my time with the Commission, I want to thank both worker and employer stakeholder groups for their continued commitment to the WHSCC.

The past year proved to be challenging for both stakeholders and staff. Over the course of the year, the number of long-term disability claims increased, as did the price of health services and prescription drugs – while capital markets continued to decline.

I would like to acknowledge the contributions of both employer and worker stakeholders during this difficult period – contributions that have helped to preserve the financial stability of the Commission.

The employer community accepted a rate increase last year, while the worker community has continued to support current benefit levels. Together they have demonstrated their respect for the foundation of the workers' compensation system, whereby injured workers give up their right to sue employers in exchange for guaranteed compensation collectively paid for by employers. Without their support, the Commission would not be able to meet its obligations to the injured workers and employers of this province.

I would also like to commend staff for their excellent service delivery and management this year, which was evident in our annual client satisfaction survey results. I know that in times of economic difficulties, staff must work even harder to ensure high client satisfaction levels.

MESSAGE DU PRÉSIDENT SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2002, qui marque la fin de mon mandat à titre de président du conseil de la CSSIAT. En faisant la rétrospective de la dernière année et du temps que j'ai passé au sein de la CSSIAT, je tiens à remercier les groupes d'intervenants des travailleurs et des employeurs de leur engagement continu envers la CSSIAT.

L'exercice qui vient de prendre fin s'est révélé difficile, tant pour les intervenants que pour les employés. En 2002, les réclamations d'invalidité à long terme ont augmenté, tout comme le coût des services de santé et celui des médicaments sur ordonnance, pendant que les marchés financiers ont poursuivi leur déclin.

J'aimerais souligner le travail des intervenants auprès des employeurs et des travailleurs pendant cette période difficile. Leurs efforts ont aidé à préserver la stabilité financière de la CSSIAT.

L'an dernier, les employeurs ont accepté une augmentation de taux, tandis que les travailleurs ont continué à appuyer les niveaux de prestations actuels. Ensemble, ces deux groupes ont démontré leur respect à l'égard de la base du régime d'indemnisation des travailleurs, selon lequel le travailleur blessé renonce à son droit de poursuivre son employeur en échange d'une indemnisation garantie, payée collectivement par les employeurs. Sans leur appui, la CSSIAT serait incapable de faire face à ses obligations envers les travailleurs blessés et les employeurs de cette province.

J'aimerais également féliciter les employés pour l'excellent travail qu'ils ont accompli cette année sur le plan de la gestion et de la prestation des services. Ces efforts ont été fructueux, comme en font foi les résultats de notre sondage annuel sur la satisfaction des clients. Je sais qu'en période de difficultés économiques, les employés doivent travailler encore plus fort afin de maintenir un haut degré de satisfaction chez les clients.

In closing, I wish success to the members of the 2003 Board of Directors under the competent leadership of our new chairperson, Robert Scott. I also would like to recognize Pat Darrah, a member of the Board of Directors who completed his service as Employer Representative in 2002, after 5 years of dedicated commitment to the Commission and its mandate.

Respectfully submitted,



Raymond P. Campbell
Chairperson, Board of Directors

MESSAGE FROM THE INCOMING CHAIRPERSON

November 2002 marked the beginning of my term as Chairperson of the Board of Directors of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission – a role that I was proud to be asked to fill.

I am looking forward to continuing the progress made through the work of Raymond Campbell, whose effective leadership has navigated this organization through some challenging times. Continuing to strive towards meeting and exceeding the Commission's goals, while finding ways to generate value by balancing the needs of our various stakeholder groups are items that are high on my agenda as Chair.

The 2002 Annual Report is an excellent reflection of the Commission's achievements over the past twelve months, despite a climate of rising costs and economic uncertainty. I am sure the effort and sacrifices made over the past year will pay significant dividends in the future.

I am looking forward to working with members of the Board, stakeholder groups, and Commission staff over the coming years – and would like to thank everyone for a warm welcome.

Sincerely,



Robert M. Scott
Chairperson, Board of Directors

En terminant, je tiens à offrir mes vœux de succès aux membres du conseil d'administration de 2003, qui est maintenant sous la direction compétente du nouveau président, Robert Scott. J'aimerais également remercier Pat Darrah, un membre du conseil d'administration qui a terminé son mandat en 2002 comme représentant des employeurs, après cinq ans de services fidèles à la CSSIAT et à son mandat.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du conseil d'administration,



Raymond P. Campbell

MESSAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Novembre 2002 marque le début de mon mandat à titre de président du conseil d'administration de la CSSIAT, un rôle que je suis fier d'assumer.

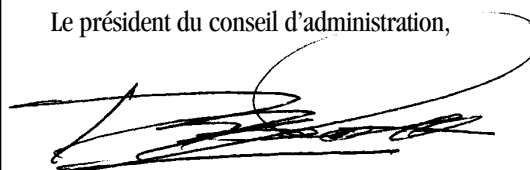
Je m'attends à continuer dans la foulée du travail réalisé par Raymond Campbell, qui a su tenir la barre de l'organisme de façon efficace tout au long d'une période particulièrement intense. Parmi la liste de mes priorités à titre de président du conseil, je compte poursuivre les efforts entamés pour atteindre et dépasser les buts de la CSSIAT, tout en trouvant des façons de générer une valeur en équilibrant les besoins de nos divers groupes d'intervenants.

Le rapport annuel 2002 est un excellent reflet des réalisations de la CSSIAT au cours des douze derniers mois, malgré un climat d'incertitude économique et une montée des coûts. Je suis certain que les efforts et les sacrifices qui ont été faits dans le dernier exercice porteront leurs fruits dans le futur.

Ce sera donc un grand plaisir pour moi de travailler avec les membres du conseil, les groupes d'intervenants et le personnel de la CSSIAT au cours des prochaines années. Et je vous remercie tous de votre accueil chaleureux.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration,



Robert M. Scott

BOARD OF DIRECTORS

Chairperson
Robert M. Scott

**President and Chief
Executive Officer**
Douglas C. Stanley
(Non-voting Member)

**Chairperson of the
Appeals Tribunal**
Paul M. LeBreton
(Non-voting Member)

Members Representing Workers	Member Representing General Public	Members Representing Employers
Norman Bernard Robert Davidson Donna McNeill John Murphy	Bernice Doiron Chiasson	Gerry Cluney Lin Hupman Fraser MacLeod John Mahar

The following individuals also served on the Board of Directors during the year 2002:

Chairperson of the Board of Directors	Member Representing Employers
Raymond P. Campbell ¹	Gérald Clavette ² Pat Darrah ³

¹ Term as Chairperson of the Board of Directors expired November 22, 2002

² Term expired January 14, 2002

³ Term expired December 19, 2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration
Robert M. Scott

**Président et chef
de la direction**
Douglas C. Stanley
(Membre sans droit de vote)

**Président du
Tribunal d'appel**
Paul M. LeBreton
(Membre sans droit de vote)

Membres représentant les travailleurs	Membre représentant le public en général	Membres représentant les employeurs
Norman Bernard Robert Davidson Donna McNeill John Murphy	Bernice Doiron Chiasson	Gerry Cluney Lin Hupman Fraser MacLeod John Mahar

Les personnes qui suivent ont également siégé au conseil d'administration pendant l'exercice 2002 :

Président du conseil d'administration	Membre représentant les employeurs
Raymond P. Campbell ¹	Gérald Clavette ² Pat Darrah ³

¹ Mandat à titre de président du conseil d'administration a pris fin le 22 novembre 2002

² Mandat a pris fin le 14 janvier 2002

³ Mandat a pris fin le 19 décembre 2002

MESSAGE FROM THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

I want to thank the staff of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission for the support they have provided to me and to our Board of Directors over the last year. I also want to thank our Board, our former Chairperson Raymond Campbell, and our new Chairperson Robert Scott for their support this year, as we continue working together to fulfill the Commission's mandate.

You will see – from the report that follows – that working together, the Board and staff have been able to achieve positive results towards attaining the Commission's goals. We are particularly proud of the work done by our Prevention staff – the effectiveness of which is proven by the fact that the number of workplace accidents has continued its downward trend, and final results for 2002 are projected to show considerable improvement. I am pleased to be able to report that our stakeholders continue to give us very favourable ratings in the annual independent review of client satisfaction. I believe that these ratings reflect the fact that we are showing real improvement in our ability to get injured workers safely back to employment.

I am also pleased that our staff continues to report that the WHSCC is a good place to work. On behalf of the Board of Directors and management, I would like to extend warm thanks to employees who retired during 2002, including: Martine Cormier, Carey Doucette, Betty Fergus, Lorraine Howe, Edward Lenarczyk, Myrtle McCarthy, William McNulty, Conrad Pitre, Jean-Louis Richard, Denise Ross, Léo Verret, and Donna Walker-Wilson. I was also proud to recognize 49 employees with WHSCC Long Service Awards at this year's employee recognition event.

The most challenging goal set by our Board is that we will – “hold the assessment rates to employers at the lowest level possible, consistent with the best possible benefits to clients.” This goal challenges both staff and the Board. We administer an employer-funded no fault workplace injury insurance system. Every year we must collect enough money from employers to pay present and future benefits for the workers injured that year. This exercise requires actuarial and economic forecasting in an ever-changing provincial and global economic and social environment. Metaphorically, we are like the mariner who is guided by the stars but affected by constantly changing winds and tide.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Je désire remercier les employés de la CSSIAT de leur appui et de celui qu'ils ont offert au conseil d'administration au cours du dernier exercice. Je tiens également à remercier le conseil; le président sortant du conseil, Raymond Campbell; et le nouveau président du conseil, Robert Scott, de leur appui au cours de cet exercice, où nous avons continué à travailler ensemble pour réaliser le mandat de la CSSIAT.

Vous constaterez, à la lecture du rapport qui suit, qu'en travaillant ensemble, le conseil d'administration et les employés ont réussi à produire des résultats positifs pour atteindre les buts de la CSSIAT. Nous sommes particulièrement fiers du travail accompli par les employés des Services de prévention; ils ont démontré leur efficacité en maintenant la tendance à la baisse du nombre d'accidents du travail et les derniers résultats pour 2002 devraient présenter une amélioration considérable. Je suis heureux de pouvoir annoncer que, selon le sondage annuel indépendant sur la satisfaction des clients, nos intervenants continuent à nous donner une cote très favorable. Selon moi, ces résultats positifs démontrent que nous réussissons de plus en plus à assurer la reprise du travail sécuritaire des travailleurs blessés.

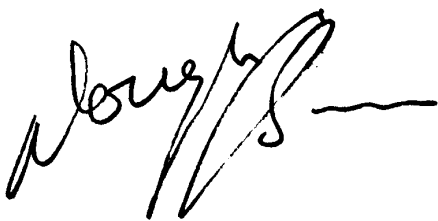
Je suis également heureux que notre personnel continue à considérer la CSSIAT comme un bon employeur. Au nom du conseil et de la direction, j'aimerais remercier chaleureusement les employés qui ont pris leur retraite en 2002 : Martine Cormier, Carey Doucette, Betty Fergus, Lorraine Howe, Edward Lenarczyk, Myrtle McCarthy, William McNulty, Conrad Pitre, Jean-Louis Richard, Denise Ross, Léo Verret et Donna Walker-Wilson. Par ailleurs, c'est avec fierté que j'ai rendu hommage à 49 employés possédant de nombreuses années de service lors de notre activité annuelle à cette fin.

Le but le plus ardu que notre conseil s'est fixé est que « nous garderons les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible en accord avec le versement des meilleures prestations possible aux clients ». Ce but pose un défi à la fois aux employés et au conseil d'administration. Nous administrons un système d'assurance contre les accidents du travail sans égard à la responsabilité et provisionné par les employeurs. Au cours de chaque exercice, nous devons percevoir suffisamment d'argent des employeurs pour nous permettre de verser les prestations actuelles et futures à l'intention des travailleurs blessés pendant l'année. Pour ce faire, nous devons faire appel à des prévisions actuarielles et économiques dans un environnement social et économique mondial sans cesse en évolution. En termes métaphoriques, nous

In the past year, several adverse trends that started developing two years ago have continued to have an effect on the Commission's business. An unexpected change in the mix of employment in the province has had an adverse impact on our assessment revenue. In addition, we are required every year to budget for an average investment return. When investment returns are poor there is a direct impact on our year-end financial results. The cumulative effect of lower than expected assessments and investment income was a \$25 million shortfall in revenue this year. This, combined with an unexpected \$10 million in claims costs, resulted in a year-end loss. We are required to make up this funding loss within five years. We have now experienced two years of lower than budgeted investment returns, resulting in two years of funding losses.

These factors present us with a serious challenge. However, I am confident that with the assistance and support of our Board, the WHSCC will be able to overcome these obstacles and realize our goals in 2003.

Sincerely,



Douglas C. Stanley
President and CEO

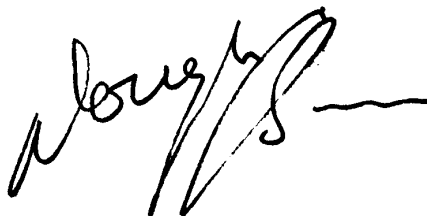
sommes en quelque sorte comme le marin qui se laisse guider par les étoiles, mais qui est constamment à la merci des vents et des marées.

Au cours du dernier exercice, plusieurs tendances négatives ayant débuté il y a deux ans ont continué à peser sur les activités de la CSSIAT. Un changement imprévu au chapitre de la composition de l'emploi dans la province a eu des répercussions négatives sur notre revenu tiré des cotisations. De plus, chaque année, nous devons prévoir dans notre budget un rendement moyen des placements. Lorsque les placements produisent un faible rendement, nos résultats financiers de fin d'exercice sont directement touchés. L'effet cumulatif du revenu moindre tiré des cotisations et de la faiblesse du rendement des placements a produit une insuffisance de revenu de 25 millions de dollars cette année. Ce résultat, combiné à un montant de 10 millions de dollars en coûts imprévus des réclamations, a entraîné une perte en fin d'exercice. Il nous faut maintenant combler cette perte de capitalisation d'ici cinq ans. Depuis deux ans maintenant, nos placements présentent un rendement inférieur à celui que nous budgétisons, ce qui fait que nous avons connu deux années de pertes de capitalisation.

Nous faisons donc face à un sérieux défi. Toutefois, j'ai bon espoir qu'avec l'aide et l'appui du conseil d'administration, la CSSIAT saura surmonter ces obstacles en 2003 et atteindre les buts qu'elle s'est fixés.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

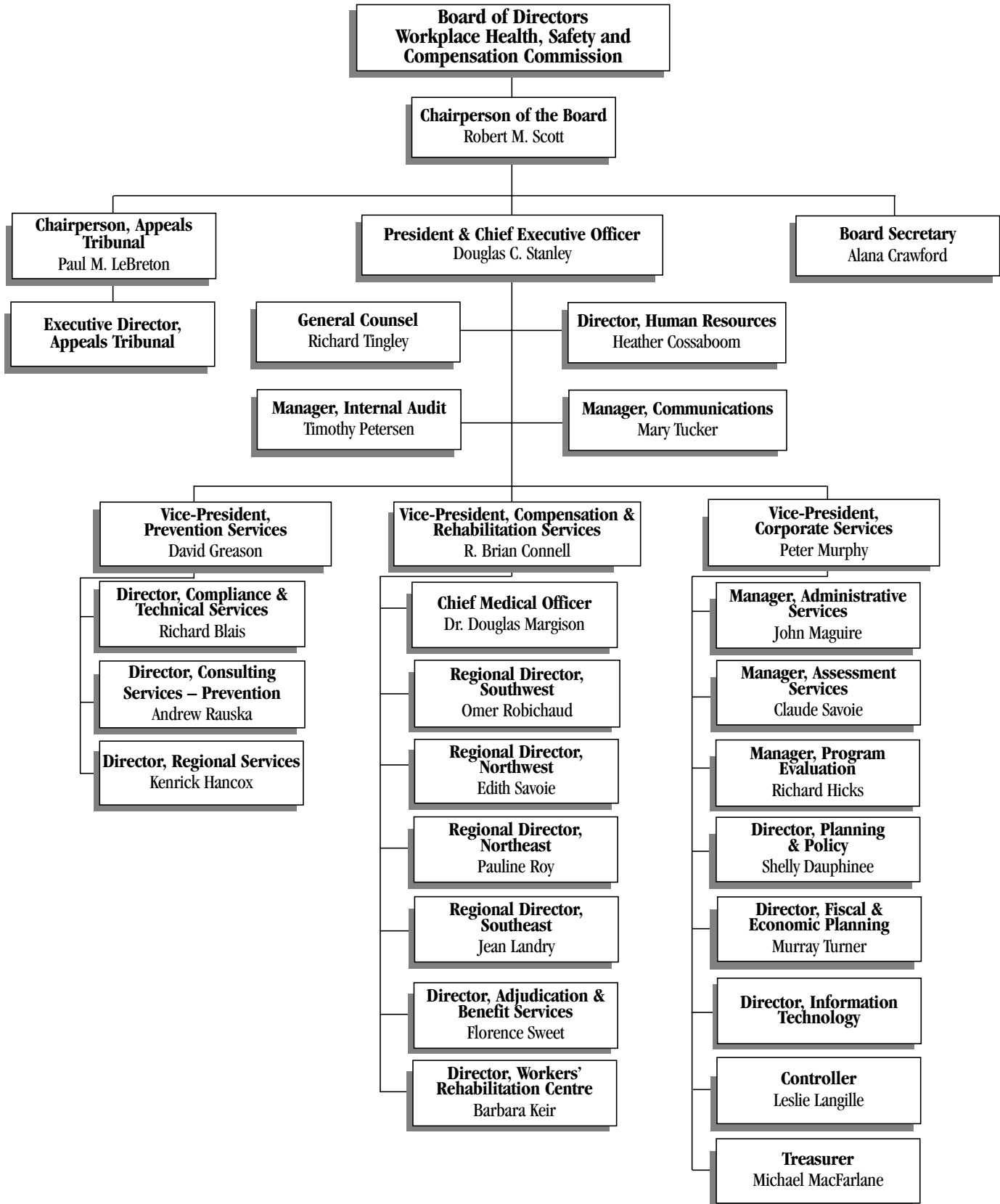
Le président et chef de la direction,



Douglas C. Stanley

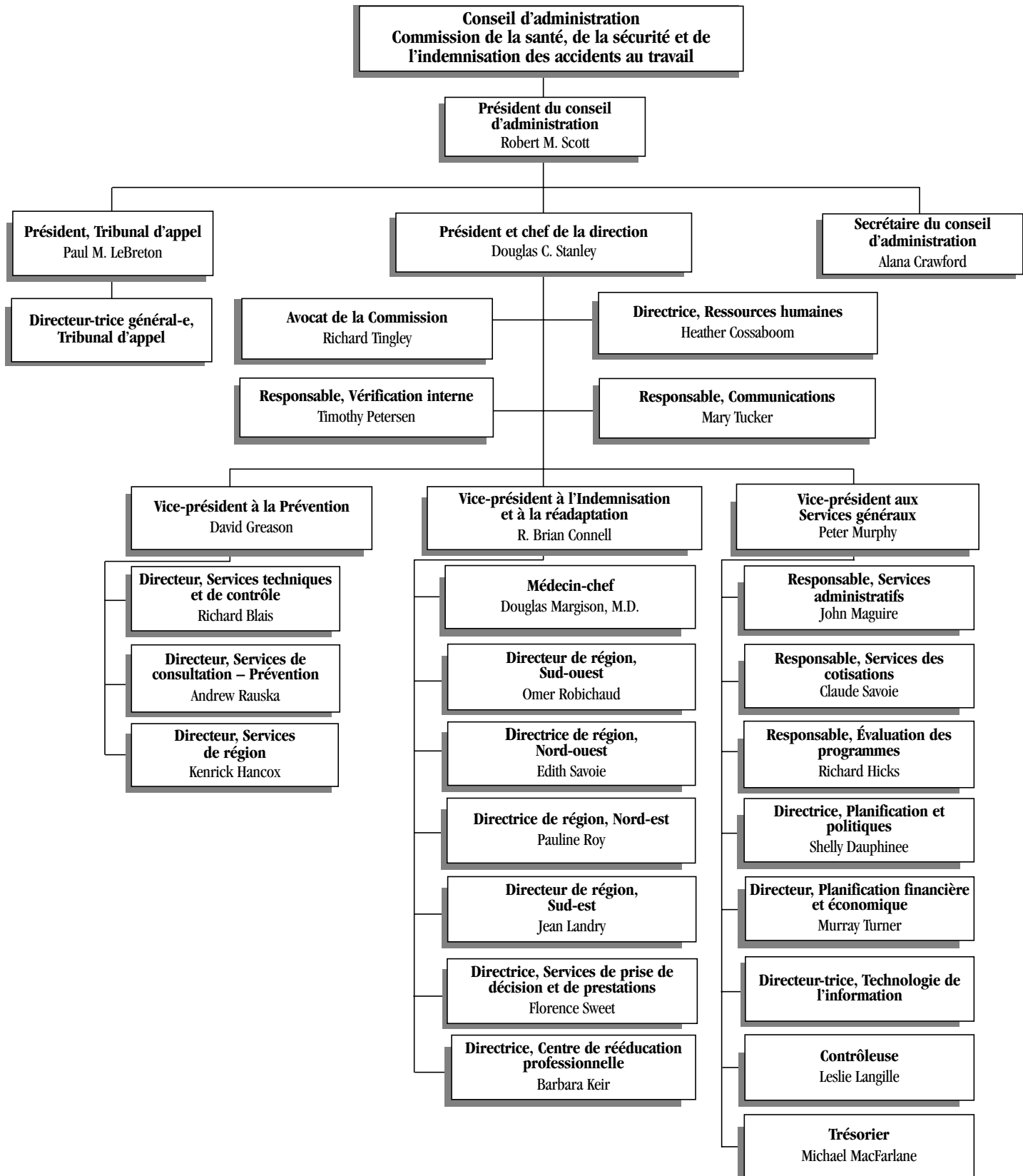
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

December 31, 2002



STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Le 31 décembre 2002



PERFORMANCE MEASUREMENTS

Throughout 2002, the WHSCC worked towards achieving the following five goals. The areas of evaluation, criteria to evaluate and measurement of results are as follows:

Goal 1: Accident Frequency

“Our vigorous pursuit of safety will lead to a significant decline in the frequency of accidents.”

Indicator

The Commission uses provincial accident frequency rates to track the effectiveness of safety awareness initiatives.

Target

Reduction in provincial accident frequency rates – and accident reduction for specifically targeted sectors and employers.

Results

Province-wide

The number of workplace accidents for insured employers continued its downward trend since 1999, showing a reduction from 4.1 accidents per 100 full-time employees in 2001 to a projected value of 3.6 in 2002.¹

Focus Sectors

In 2002, the Prevention Services Division continued its “focus sector” activities, working towards accident reduction targets with the highway construction, sawmill, nursing home, trucking, pre-fabricated home construction and forestry industries. Focus industries experienced a decrease in accidents from a high in 1998 of 9.44 accidents per 100 workers to a projected low in 2002 of 6.68.¹ Overall, the average frequency of accidents for focus sectors is projected to fall by 9.2% in 2002.¹

Focus Firms

As well, the Prevention Services Division worked with 37 primary “focus firms” in 2002. A health and safety workplan was developed, or is being developed for each of these companies, and preliminary results show that both claims costs and the number of accidents fell by 5% in 2002.¹

¹ Final figures for 2002 will not be available until mid 2003.

MESURES DU RENDEMENT

Tout au long de 2002, la CSSIAT a déployé des efforts en vue d'atteindre les cinq buts qu'elle s'était fixés. La section suivante donne les indicateurs évalués, les critères d'évaluation et les résultats pour chacun.

Premier but : Le nombre d'accidents

« Nos mesures concrètes en vue d'atteindre notre objectif en matière de sécurité donneront lieu à une diminution considérable du nombre d'accidents. »

Indicateur

La CSSIAT utilise le nombre d'accidents dans la province pour évaluer l'efficacité des initiatives de sensibilisation à la sécurité.

Objectif

Le nombre d'accidents dans la province ainsi que dans les secteurs ciblés et chez les employeurs ciblés connaîtra une diminution.

Résultats

Ensemble de la province

Le nombre d'accidents du travail chez les employeurs inscrits auprès de la CSSIAT a maintenu sa tendance à la baisse depuis 1999 : il est passé de 4,1 accidents pour chaque 100 travailleurs à temps plein en 2001 à 3,6 accidents (chiffre prévu) en 2002.¹

Secteurs ciblés

En 2002, la Division des services de prévention a continué à procéder à des interventions ciblées sur les secteurs en vue de réduire le nombre d'accidents dans les industries de la construction routière, des scieries, des foyers de soins, du camionnage, des maisons préfabriquées et des opérations forestières. Le nombre d'accidents des industries ciblées a diminué : il est passé de 9,44 pour chaque 100 travailleurs en 1998, soit son niveau le plus élevé, à 6,68 (chiffre prévu) en 2002, soit son niveau le plus bas.¹ Dans l'ensemble, on prévoit que le nombre moyen d'accidents des secteurs ciblés diminuera de 9,2 % en 2002.¹

Entreprises ciblées

La Division des services de prévention a travaillé avec 37 entreprises faisant l'objet d'une intervention primaire en 2002. Un plan de travail en matière de santé et de sécurité a été élaboré ou est en train de l'être pour chacune de ces entreprises, et les résultats préliminaires indiquent que les coûts des réclamations et le nombre d'accidents ont chuté de 5 % en 2002.¹

¹ Les chiffres définitifs de 2002 ne seront disponibles qu'au milieu de 2003.

Summary

Despite a 3.3% increase in the size of the New Brunswick workforce,² the year 2002 saw an overall reduction in accident frequency rates. In part, this can be attributed to employment numbers in industries with high accident frequency rates not keeping pace with this growth. (For example, in 2002, the employment base in the construction industry grew by only 0.6%, the employment base in the manufacturing industry grew by only 1.4%, and in other primary industries, the employment base shrank by 5.8%.²) Increased efforts to educate workers and employers about health and safety in the workplace have also contributed to the drop in this year's accident frequency numbers, which is good news for New Brunswick's workers and employers.

Goal 2: Injured Worker and Employer Satisfaction

"We will provide prompt, effective, efficient, and caring services to our clientele."

Indicator

The most direct indicator of our clientele's satisfaction is the Client Satisfaction Index, an annual survey conducted by an external research firm.

Target

Our annual survey of public opinion will produce consistently high results. At a minimum, we will maintain a satisfaction score of 82% for injured workers and 85% for assessed employers.

Results

Client Satisfaction Index: Injured Workers

In 2002, the injured workers indicated they were an average of 80% satisfied with the Commission's performance in the twelve categories surveyed – a decrease of 3%.

Client Satisfaction Index: Employers

For the third year in a row, employers indicated they were an average of 85% satisfied with the Commission's performance in the nine categories surveyed.

Goal 3: Return to Work

"We will decrease the time by which injured workers return to pre-accident, modified or alternate employment."

Indicator

The Commission tracks the time it takes for injured workers to return to work, as well as the ongoing return-to-work status of all long-term claimants.

Résumé

Bien que la main-d'œuvre de la province ait augmenté de 3,3 %, il y a eu une réduction globale du nombre d'accidents en 2002. Cette réduction peut en partie être attribuable au fait que le nombre d'emplois dans les industries comportant un nombre élevé d'accidents ne suit pas ce rythme de croissance. (Par exemple, en 2002, le nombre d'emplois dans l'industrie de la construction n'a augmenté que de 0,6 %; dans l'industrie de la fabrication, il n'a augmenté que de 1,4 %; et dans les autres industries primaires, il a diminué de 5,8 %.²) Les efforts accrus qu'on a déployés afin d'éduquer les travailleurs et les employeurs au sujet de la santé et de la sécurité au lieu de travail ont également contribué à faire baisser le nombre d'accidents cet exercice, ce qui est une bonne nouvelle pour les travailleurs et les employeurs de la province.

Deuxième but : La satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs

« Nous offrirons des services prompts, efficaces et bienveillants à nos clients. »

Indicateur

L'indicateur le plus direct concernant la satisfaction des clients est l'indice de satisfaction des clients, un sondage annuel préparé par une société de recherche externe.

Objectif

Le sondage d'opinion effectué chaque année produira de très bons résultats de façon constante. Au strict minimum, nous maintiendrons un taux de satisfaction de 82 % pour les travailleurs blessés et de 85 % pour les employeurs cotisés.

Résultats

Indice sur la satisfaction des clients : les travailleurs blessés

En 2002, les travailleurs blessés ont indiqué qu'ils étaient en moyenne 80 % satisfaits du rendement de la CSSIAT dans les douze catégories présentées, soit une diminution de 3 %.

Indice sur la satisfaction des clients : les employeurs

Pour la troisième année de suite, les employeurs ont indiqué qu'ils étaient en moyenne 85 % satisfaits du rendement de la CSSIAT dans les neuf catégories présentées.

Troisième but : La reprise du travail

« Nous réduirons la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail qu'il faisait avant son accident, un travail modifié ou un autre travail. »

Indicateur

La CSSIAT tient compte de la période écoulée avant que les travailleurs blessés reprennent le travail ainsi que de la situation par rapport à la reprise du travail pour toutes les réclamations à long terme.

² Source: The Conference Board of Canada. Weblinx; Historical Provincial Data Tables. February 21, 2003.

² Source : Le Conference Board du Canada. Weblinx; Historical Provincial Data Tables. Le 21 février 2003.

Target

To return 59.2% of claimants to work within 20 days of claim acceptance at the WHSCC, and 89.8% of claimants within 260 days.

Results

In 2002, more injured workers than ever before safely returned to work within twenty days of claim acceptance at the WHSCC. Please refer to the table below for complete information:

INJURED WORKERS WITH LOST-TIME CLAIMS

% returning
to work within

	1999	2000	2001	2002
20 days	60%	59%	60%	63.5% *
60 days	77%	76%	76%	77 % *
260 days	94%	93%	93%	93.5% **

* Data is calculated to the end of second quarter 2002

** Data is calculated to the end of the second quarter 2001

In 2002, a total of 2,309 case-managed injured workers returned to work, a decrease from 2,433 in 2001. Also, 473 injured workers were considered “ready to return” although they were unemployed when their claims were finalised. This is compared to 538 in 2001. Lastly, 128 workers were unable to return to work, as compared to 107 in 2001 – an increase of 16%.

Goal 4: Assessments and Funding

“We will hold the assessment rates to employers at the lowest level possible, consistent with the best possible benefits to clients.”

Indicator

To ensure the balance between assets and liabilities reflects a fully funded liability, the Board of Directors will ensure a balance between rates and benefits is achieved through the annual rate-setting and budgeting process.

Target

At a minimum we will maintain a fully funded liability.

Objectif

Un total de 59,2 % des travailleurs blessés reprendront le travail dans les 20 jours suivant l’acceptation de leur réclamation et 89,8 % des travailleurs blessés, dans les 260 jours.

Résultats

En 2002, plus de travailleurs blessés que jamais ont repris le travail en toute sécurité dans les 20 jours suivant l’acceptation de leur réclamation à la CSSIAT. Le tableau ci-dessous donne tous les renseignements :

TRAVAILLEURS BLESSÉS QUI ONT PRÉSENTÉ UNE RÉCLAMATION AVEC
INTERRUPTION DE TRAVAIL

% des travailleurs qui
reprent le travail en

moins de	1999	2000	2001	2002
20 jours	60 %	59 %	60 %	63,5 % *
60 jours	77 %	76 %	76 %	77 % *
260 jours	94 %	93 %	93 %	93,5 % **

* Les données sont calculées jusqu’à la fin du deuxième trimestre de l’exercice 2002

** Les données sont calculées jusqu’à la fin du deuxième trimestre de l’exercice 2001

En 2002, un total de 2 309 travailleurs blessés ayant présenté une réclamation faisant l’objet de la gestion des réclamations ont repris le travail, soit une diminution par rapport à l’exercice 2001, où 2 433 travailleurs ont repris le travail. Par ailleurs, la CSSIAT a jugé que 473 travailleurs blessés étaient « prêts à reprendre le travail » bien qu’ils étaient sans emploi lorsque leur réclamation a pris fin, comparativement à 538 en 2001. Le nombre de travailleurs blessés considérés incapables de reprendre le travail se chiffrait à 128, par rapport à 107 en 2001, soit une augmentation de 16 %.

Quatrième but : Les cotisations et la capitalisation

« Nous garderons les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible en accord avec le versement des meilleures prestations possible aux clients. »

Indicateur

Afin d’assurer que l’équilibre entre l’actif et le passif reflète une dette entièrement provisionnée, le conseil d’administration verra à ce que la CSSIAT atteigne un équilibre entre les taux et les prestations par le biais du processus annuel d’établissement des taux de cotisation et du budget.

Objectif

Au strict minimum, nous maintiendrons une dette entièrement provisionnée.

Results

Assessment Rate

The provisional 2002 assessment rate of \$1.90 represents an increase of \$0.32 over the 2001 actual value. This represents the first significant increase in rates since 1992, and comes as a result of:

- the reduction of income taxes which has the effect of increasing benefits paid to injured workers;
- significant increases in the cost of medical care;
- difficulties accessing medical treatment; and
- the economic slowdown.

All Canadian workers' compensation boards are experiencing significant cost increases and will increase assessment rates or allow their funding for future costs to fall below the required level. However, in 2002, New Brunswick's rates remained below the national average of \$1.93 per 100 dollars of payroll, and the lowest in Atlantic Canada.

Investment Portfolio

In 2002, the WHSCC investment portfolio outperformed its benchmark for the year, but was still adversely affected by declining world equity markets, producing an annual return of -5.6%, compared to -8.8% for the benchmark. Investments held to meet future benefit obligations for past injuries reached \$580 million at the end of 2002, representing a 94.3% funded liability.

Fraud and Abuse

In 2002, fraud and abuse prevention and detection activities continued to improve the Commission's financial picture. One investigation produced a financial benefit to the Commission greater than the entire annual investigatory budget.

Goal 5: WHSCC Staff Satisfaction

"Our employees will consider the Commission a good place to work."

Indicator

Indicators used to measure this objective included a satisfaction survey, attendance at work, accident analysis, numbers of internal promotions, exit interview analysis, and numbers of long service employees.

Résultats

Taux de cotisation moyen

Le taux de cotisation moyen provisoire de 2002, qui se chiffre à 1,90 \$, représente une augmentation de 0,32 \$ par rapport au taux réel de 2001. Il s'agit de la première hausse importante du taux de cotisation moyen depuis 1992. L'augmentation est imputable aux facteurs suivants :

- la réduction de l'impôt sur le revenu qui a comme résultat d'augmenter les prestations versées aux travailleurs blessés;
- les hausses importantes au niveau des coûts des soins de santé;
- les difficultés d'accès aux traitements médicaux;
- le ralentissement économique.

Toutes les commissions des accidents du travail au pays connaissent des coûts beaucoup plus élevés et augmenteront leurs taux de cotisation ou laisseront la capitalisation de leurs coûts futurs chuter plus bas que le niveau exigé. Cependant, en 2002, le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick est demeuré inférieur à la moyenne nationale de 1,93 \$ par tranche de 100 \$ des salaires et continue d'être le taux le plus bas au Canada atlantique.

Portefeuille de placement

En 2002, le portefeuille de placement de la CSSIAT a surclassé son portefeuille de référence pour l'exercice, mais les marchés mondiaux d'actions à la baisse lui ont tout de même nuit. Il a affiché un rendement annuel de -5,6 %, comparativement à -8,8 % pour le portefeuille de référence. Les placements détenus pour satisfaire aux obligations futures au titre des prestations des blessures antérieures ont atteint 580 millions de dollars à la fin de 2002, ce qui représente une dette provisionnée de 94,3 %.

Question de fraude et d'abus

En 2002, les activités de prévention et de dépistage de fraude et d'abus ont continué à améliorer la situation financière de la CSSIAT. Une enquête lui a procuré un avantage financier plus important que la somme annuelle accordée aux enquêtes dans le cadre du budget.

Cinquième but : La satisfaction des employés de la CSSIAT

« Notre personnel considérera la CSSIAT comme un bon employeur. »

Indicateur

Les indicateurs utilisés pour mesurer ce but comprenaient le sondage sur la satisfaction, l'absentéisme, l'analyse des accidents, le nombre de promotions internes, l'analyse des entrevues de fin d'emploi et le nombre d'employés possédant de nombreuses années de service.

Target

Employee satisfaction surveys will produce a consistently high rating.

Results

Absenteeism

On average, employees were absent from work 9.9 days in 2002. This remains less than the five-year average of 10.22 days per employee. Several long-term absences this year have increased this year's total. However, these employees were monitored and Return-to-Work Programs were initiated as required. A total of three employees returned to work within the Commission through the endeavours of this program.

Accident Claims

The WHSCC's 5*22 program was used to develop a focused 2002 Health and Safety Plan, which was implemented Commission-wide.

Activities resulted in a decrease in repetitive strain injuries from eight in 2001, to three in 2002. Accepted claims in 2002 totaled seventeen – a drop of two from last year.

Staffing

As a result of internal competition postings, 35 staff were promoted within the organization. Staff turnover dropped almost 2% from 2001, to 4.70%. In 2002, 49 employees celebrated employment milestones.

Survey

Finally, an employee satisfaction survey was administered in the Fall of 2002. The results were extremely positive and will serve as a benchmark for future annual surveys: 92% of our employees find WHSCC a "good place to work."

PREVENTION SERVICES DIVISION:

Overview

The Prevention Services Division of the WHSCC administers New Brunswick's *Occupational Health and Safety Act (OHS Act)*, and promotes workplace health and safety through accident prevention. With 68 staff, the Prevention Services Division is accessible to employers and workers in five service locations: Bathurst, Fredericton, Grand Falls, Moncton and Saint John. The Division offers a variety of services, including awareness education and

Objectif

Des sondages sur la satisfaction des employés indiqueront des taux de satisfaction élevés, et ce, de façon constante.

Résultats

Absentéisme

Les employés se sont absentés du travail 9,9 jours en moyenne en 2002. Ce nombre demeure inférieur à la moyenne de cinq exercices, laquelle se chiffre à 10,22 jours par employé. Plusieurs employés ont été absents du travail à long terme, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de jours d'absence pour l'exercice. Cependant, les progrès de ces employés ont été surveillés et des programmes de reprise du travail ont été mis en place, au besoin. Grâce à ces programmes, trois employés ont repris le travail au sein de la CSSIAT.

Réclamations présentées par suite d'accidents

On a utilisé le programme 5*22 de la CSSIAT pour élaborer un plan de santé et de sécurité de 2002 bien ciblé, lequel a été mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisme.

Grâce à des activités réalisées, le nombre de lésions attribuables au travail répétitif est passé de 8 en 2001 à 3 en 2002. Un total de 17 réclamations ont été acceptées en 2002, soit deux de moins qu'en 2001.

Dotation en personnel

Par suite de concours internes, 35 employés ont été promus au sein de l'organisme. Le taux de roulement du personnel a chuté de presque 2 % par rapport à 2001, pour atteindre 4,7 %. En 2002, un total de 49 employés ont célébré de nombreuses années de service à la CSSIAT.

Sondage

En dernier lieu, on a effectué un sondage sur la satisfaction des employés à l'automne de 2002. Les résultats étaient très positifs et serviront de référence pour les sondages annuels à l'avenir : 92 % de nos employés considèrent la CSSIAT comme « un bon employeur ».

DIVISION DES SERVICES DE PRÉVENTION

Aperçu

La Division des services de prévention de la CSSIAT est chargée d'appliquer la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de promouvoir la santé et la sécurité au travail au moyen de la prévention des accidents. La Division, qui compte 68 employés, offre toute une gamme de services aux employeurs et aux travailleurs à partir de cinq points de service : Bathurst Fredericton, Grand-Sault, Moncton et Saint John. Ces services comprennent des

consulting to provide in-depth safety programs for employers, health and safety inspections and investigations, and arbitration hearings under the *OHS Act*.

2002 Initiatives

The Prevention Services Division's activities are intended to support the corporate mission and achieve the goal of accident prevention.

Health and Safety Education

In 2002, 668 awareness education activities were conducted, including public awareness seminars on the 5*22 Health and Safety model. These sessions were offered in both official languages, throughout the province.

Events

In 2002, Division staff participated in a number of trade shows and events throughout the province, including NAOSH Week and the national Day of Mourning. The 22nd annual Health and Safety Conference was held in Saint John, attracting close to 800 attendees, providing 26 sessions over two days on specific issues supportive of workplace safety and legislated requirements.

Advertising Campaign

A successful television promotion campaign was implemented using hard-hitting workplace accident themes. Four ads were run more than 900 times throughout the province, in both languages.

Youth-focused Education

In 2002, the Division's efforts in youth education continued with full distribution of the "Choices for Life" program. Information was distributed in a number of different formats, including wallet cards, posters, brochures, and workbooks. As well, the Commission's injured worker youth spokesperson addressed 5,300 students throughout the province.

Industry Initiatives

Each year the Prevention Division identifies a number of industries that receive special attention because of accident records, changes in the industry, emergence of new industries, or other issues of significance. In 2002, the Division worked with gas and oil, film, potato farming, roofing, underground mines, aquaculture, short line railway, construction and fisheries industries on emerging issues and regulation review. The Division also worked with focus industries – including highway construction, sawmill, nursing

initiatives de sensibilisation et de consultation en vue d'offrir des programmes complets de santé et de sécurité aux employeurs, des inspections, des enquêtes, et des audiences d'arbitrage en vertu de la *Loi*.

Initiatives de 2002

Les activités de la Division visent à appuyer la mission de la CSSIAT et à atteindre le but qui traite de la prévention des accidents.

Éducation en matière de santé et de sécurité

En 2002, 668 activités d'éducation et de sensibilisation se sont déroulées. Des séminaires ont aussi eu lieu pour sensibiliser le public relativement au modèle de santé et de sécurité 5*22. Ces derniers étaient offerts dans l'ensemble de la province, et ce, dans les deux langues officielles.

Activités

En 2002, les employés de la Division ont pris part à un certain nombre d'expositions commerciales et d'activités partout dans la province, y compris la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail et le Jour national de deuil. La 22^e conférence annuelle en matière de santé et de sécurité a eu lieu à Saint John. Près de 800 délégués ont assisté aux 26 séances présentées sur une période de deux jours. Les ateliers portaient sur des questions de sécurité au travail et d'exigences prévues par la loi.

Campagne publicitaire

Une campagne publicitaire a été lancée à la télévision dans le cadre de laquelle on se servait de la publicité-choc pour simuler des accidents du travail. Quatre annonces sont passées dans les deux langues plus de 900 fois dans l'ensemble de la province.

Éducation des jeunes

En 2002, la Division a poursuivi ses efforts dans le domaine de l'éducation des jeunes. Du matériel a été distribué dans le cadre du programme *Des choix pour la vie*. Le matériel a pris la forme de cartes pour portefeuille, d'affiches, de brochures et de cahiers d'exercices. De plus, la porte-parole de la CSSIAT représentant les jeunes travailleurs blessés a fait des présentations à 5 300 élèves à différents endroits de la province.

Initiatives auprès des industries

Chaque année, la Division détermine les industries qui recevront une attention spéciale en raison de leur fiche d'accidents, des changements au sein de l'industrie, de la survenance de nouvelles industries ou d'autres facteurs importants. En 2002, elle a travaillé avec les industries du pétrole et du gaz, de la pomme de terre, des travaux de toiture, des mines souterraines, de l'aquaculture, des chemins de fer secondaires, de la construction, des pêches, ainsi que l'industrie cinématographique relativement à des nouvelles

home, trucking, pre-fabricated home construction and forestry – to reduce their accident frequency numbers.

Coroner's Inquiry

In 2002, the Division was involved in the Coroner's Inquiry into the Johnston fatality at the Irving Oil refinery. A number of recommendations came forward from that inquiry and the Commission is working towards implementing those that are within its authority.

Legislation Review

In 2002, staff conducted a complete review of joint health and safety committee legislation, as well as a review of fall arrest regulations.

Inspections / Orders

In 2002, the Division's Health and Safety Officers conducted more than 5,900 inspections, writing more than 4,000 orders under the *Occupational Health and Safety Act*.

COMPENSATION AND REHABILITATION SERVICES DIVISION:

Overview

The Compensation and Rehabilitation Services Division of the WHSCC administers the New Brunswick *Workers' Compensation Act (WC Act)*, offering benefits payments, medical services, and return-to-work assistance for injured workers. These services are provided through six service locations, including the Workers' Rehabilitation Centre in Grand Bay-Westfield, and offices in Bathurst, Grand Falls, Fredericton, Moncton and Saint John. Services provided by the Division include: claims adjudication, benefits payments to injured workers and their families, case management services, and a wide variety of world-class rehabilitation programs and services.

2002 Initiatives

The Compensation and Rehabilitation Services Division's activities are intended to support the corporate mission and achieve the goals of client satisfaction and timely, effective return-to-work processes.

Continuum of Care: Work Conditioning

Work conditioning is a cost-effective active physiotherapy approach for soft-tissue injuries, focusing on early and safe return to work through exercise and education. In 2002, the province-wide rollout

questions et à l'examen des règlements. La Division a aussi travaillé avec des industries ciblées, c'est-à-dire la construction routière, les scieries, les foyers de soins, le camionnage, la construction des maisons préfabriquées et les opérations forestières en vue de réduire la fréquence des accidents dans ces industries.

Enquête de coroner

En 2002, la Division a pris part à l'enquête menée suite au décès de Richard Johnston à la raffinerie Irving. De nombreuses recommandations sont découlées de cette enquête et la CSSIAT travaille actuellement en vue d'appliquer celles qui sont dans les limites de son autorité.

Examen de la législation

En 2002, le personnel de la Division a examiné la législation qui régit les comités mixtes d'hygiène et de sécurité ainsi que les règlements qui traitent des dispositifs de protection contre les chutes.

Inspections / Ordres

En 2002, les agents de santé et de sécurité ont procédé à plus de 5 900 inspections et ont donné au-delà de 4 000 ordres en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

DIVISION DES SERVICES D'INDEMNISATION ET DE RÉADAPTATION

Aperçu

La Division des services d'indemnisation et de réadaptation de la CSSIAT voit à l'application de la *Loi sur les accidents du travail*. Elle offre des prestations, des services médicaux et de l'aide à reprendre le travail aux travailleurs blessés, et ce, à partir de six points de service, notamment le Centre de rééducation professionnelle à Grand Bay-Westfield et les bureaux de Bathurst, de Grand-Sault, de Fredericton, de Moncton et de Saint John. Les services offerts comprennent la prise de décision sur les réclamations, le versement de prestations aux travailleurs blessés et à leur famille, la gestion des réclamations ainsi qu'un grand nombre de programmes et de services de réadaptation de calibre mondial.

Initiatives de 2002

Les activités de la Division visent à appuyer la mission de la CSSIAT et à atteindre les buts qui traitent de la satisfaction des clients et des processus de reprise du travail efficace et rapide.

Continuum des soins : conditionnement au travail

Le conditionnement au travail se veut une approche rentable axée sur la physiothérapie active pour traiter les lésions musculo-squelettiques. Il vise la reprise du travail rapide et en toute

of the WHSCC's Work Conditioning program was completed.

Disability Management

The Disability Management project continued this year, with 76 in-service and "coaching" sessions delivered to over 239 employer representatives and employees. As well, the "Disability Management: How to do a Job Analysis" workshop was offered to 200 delegates during WHSCC's Health and Safety Conference in November. Seven workshops were also offered on the topics of "Job Task Analysis" and Return-to-Work Coordinator training. The WHSCC also assisted the National Institute of Disability Management and Research in the development of a national certification exam for Return-to-Work Coordinators. And finally, the Workers' Rehabilitation Centre hosted an open house as part of the 2002 Disability Awareness Week activities.

Physician Community Rapport

During 2002, the Commission continued to work with the New Brunswick Medical Society to develop and implement Care Management algorithms, standards of care, and guidelines for opioid prescribing. As well, with the assistance of an orthopaedic surgeon, the Commission provided educational sessions to physicians around the province on low back pain, fractures, muscle imbalance, third party medicine and getting the injured worker back to work. And lastly, on November 16th, the Commission hosted a conference for physicians, physiotherapists, occupational therapists and WHSCC staff on "Amber Flags": psychosocial risk factors that increase the risk of developing or perpetuating long-term disability and/or work loss.

Physician Reports

In 2002, the new Form 8 – *First Physician's Report of Accident or Occupational Disease*, was forwarded to all physicians in the province.

Work Capacity Evaluation Network

The Commission's Continuum of Care model was enhanced in 2002, and standards for Work Capacity Evaluations (WCE) were developed. Following the development of the standards, the Commission issued a request for proposals to establish a WCE network. In early December, an internal committee established a

sécurité par le biais de l'exercice et de l'éducation. En 2002, on a terminé la mise en œuvre du programme de conditionnement au travail de la CSSIAT dans l'ensemble de la province.

Gestion de l'incapacité au travail

Le projet de gestion de l'incapacité au travail s'est poursuivi en 2002. On a présenté 76 séances en milieu de travail et d'encadrement à plus de 239 travailleurs et représentants d'employeurs. Par ailleurs, l'atelier intitulé « La gestion des invalidités : comment faire une analyse des tâches » a été offert à 200 délégués lors de la conférence en matière de santé et de sécurité de la CSSIAT qui s'est déroulée en novembre. Un total de sept ateliers sur l'analyse des tâches du poste et à l'intention du coordonnateur du programme de reprise du travail ont également été présentés. La CSSIAT a aidé l'Institut national de recherche et de gestion de l'incapacité au travail à mettre au point un examen d'agrément national pour les coordonnateurs des programmes de reprise du travail. En dernier lieu, le Centre de rééducation professionnelle a accueilli une journée portes ouvertes dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

Relations avec la communauté médicale

En 2002, la CSSIAT a continué à travailler avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick afin d'élaborer et de mettre en œuvre des algorithmes relatifs à la gestion des soins, des normes de soins et des lignes directrices pour la prescription d'opiacés. De plus, avec l'aide d'un chirurgien orthopédiste, la CSSIAT a offert aux médecins de l'ensemble de la province des séances de formation sur les lombalgies, les fractures, le déséquilibre musculaire, la médecine par un tiers et la reprise du travail. Enfin, le 16 novembre, la CSSIAT a accueilli une conférence à l'intention des médecins, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes et d'employés de la CSSIAT sur les « drapeaux jaunes », c'est-à-dire les facteurs de risque psychosociaux qui augmentent le risque d'une invalidité à long terme ou d'une absence prolongée du travail.

Rapports des médecins

En 2002, le nouveau Formulaire 8, intitulé *Premier rapport du médecin sur l'accident ou la maladie professionnelle*, a été envoyé à tous les médecins de la province.

Réseau de fournisseurs d'évaluations de la capacité de travail

En 2002, on a amélioré le modèle de continuum des soins de la CSSIAT et on a élaboré des normes relatives aux évaluations de la capacité de travail. La CSSIAT a ensuite initié une demande de propositions en vue de mettre sur pied un réseau de fournisseurs d'évaluations de la capacité de travail. Au début décembre, un comité interne a établi un réseau de cliniques en mesure de

network of clinics that is able to serve claimants in all case management regions.

Work Hardening Standards

Standards for work hardening were also developed in 2002. At present the Division is watching volumes to ascertain if a network is needed.

Workers' Rehabilitation Centre (WRC)

The Durability of Return to Work

Staff at the WRC continued their study of the "durability" of the return-to-work status, i.e. if it lasts. The study will attempt to determine predictive indicators for successful return to work.

Research / Centre of Excellence

The WRC continued its partnership with a Université de Moncton Psychology Masters student, working to identify personality characteristics that assist in coping with chronic pain and responding to psychological treatment. This project will be completed in 2003. As well, the WHSCC / Université de Moncton "fear of movement" study was presented at the 2002 Canadian Psychological Association Convention.

Best Practices / Enhancements

In 2002, the WRC implemented best practices treatment protocols for reflex sympathetic dystrophy and cumulative trauma disorders; reviewed procedures for the Functional Capacity Evaluation for clients with upper extremity injuries; developed procedures, protocols and reports for ergonomic evaluations; and enhanced amputee team services to include the use of biofeedback for myoelectric training.

Accreditation

The WRC's physiotherapy services were re-surveyed by the Canadian Physiotherapy Association and received the maximum award, a three-year accreditation.

desservir les travailleurs blessés de toutes les régions faisant l'objet de la gestion des réclamations.

Normes relatives au réentraînement au travail

En 2002, des normes relatives au réentraînement au travail ont été établies. À l'heure actuelle, la Division surveille le nombre de cas afin de décider s'il est nécessaire de mettre en place un réseau.

Centre de rééducation professionnelle

Durabilité de la reprise du travail

Les employés du Centre de rééducation professionnelle ont continué à évaluer la « durabilité » de la reprise du travail, c'est-à-dire si elle se poursuit. On tentera de déterminer les indicateurs de prévision d'une reprise du travail réussie.

Recherche / Centre d'excellence

Le Centre a poursuivi son partenariat avec une étudiante de maîtrise en psychologie de l'Université de Moncton afin de déterminer les caractéristiques de la personnalité qui aident à faire face à la douleur chronique et à réagir au traitement psychologique. Le projet prendra fin en 2003. Par ailleurs, l'étude de la CSSIAT et de l'Université de Moncton sur les « craintes relatives à l'exécution de mouvements » a été présentée à la conférence de la Société canadienne de psychologie de 2002.

Meilleures pratiques / Améliorations

En 2002, le Centre a mis en œuvre des protocoles thérapeutiques axés sur les meilleures pratiques pour ce qui est de la dystrophie sympathique réflexe et des troubles consécutifs aux traumatismes cumulatifs; a examiné des procédures relatives à l'évaluation des capacités fonctionnelles pour les clients qui ont subi une blessure à un membre supérieur; a mis au point des procédures, des protocoles et des rapports relativement aux évaluations ergonomiques; et a amélioré les services d'équipe offerts aux amputés afin d'intégrer la rétroaction biologique au processus de rééducation avec prothèse myoélectrique.

Agrément

Les services de physiothérapie du Centre ont fait l'objet d'un autre examen par l'Association canadienne de physiothérapie et ont reçu un agrément pour une période de trois ans, soit la période maximale accordée.

CORPORATE SERVICES DIVISION:

Overview

The Corporate Services Division of the WHSCC provides the financial framework on which the Commission carries out its legislated mandate. With 100 employees, the Division is responsible for the Commission's revenue-generation process, including rate setting, asset management, assessments, and liaison with more than 13,000 New Brunswick employers. The Corporate Services Division also provides administration services to the Commission, including the following: facilities management services, information technology services including software development and support, internal and external financial reporting, and strategic planning services including policy research and development.

2002 Initiatives

The Corporate Services Division's activities are intended to support the corporate mission and achieve the goal of holding the assessment rates to employers at the lowest level possible, consistent with the best possible benefits to clients.

Monthly Assessment on Actual Payroll (MAAP) Program Promotion

The year 2002 saw the continued success of the MAAP program roll-out. By the end of the year, approximately 57% of assessed revenue was attributable to MAAP employers. An invitation letter was sent to employers with an annual assessment premium between \$6,000 and \$12,000, and 170 new businesses signed on to the program.

Corporate Report

The Planning and Policy Department continued the production of quarterly Corporate Reports for 2002.

Stakeholder Consultation

As part of the Commission's mandate to propose legislation under the *WHSCC Act*, the Planning and Policy Department conducted an in-depth stakeholder consultation process in the Fall of 2002.

Assessment Services

In 2002, Assessment Services hosted 15 information sessions with employer associations and groups.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

Aperçu

La Division des services généraux de la CSSIAT assure la structure financière selon laquelle cette dernière exécute le mandat qui lui a été confié en vertu de la loi. La Division compte 100 employés et est chargée du processus de génération de revenus, y compris l'établissement des taux de cotisation, la gestion de l'actif, les cotisations et l'entretien de rapports avec plus de 13 000 employeurs néo-brunswickois. Elle offre des services administratifs à la CSSIAT, dont la gestion des installations; des services de technologie de l'information, entre autres la mise au point de logiciels et du soutien; la présentation de l'information financière à l'interne et à l'externe; ainsi que des services de planification stratégique, qui comprennent la recherche et l'élaboration de politiques.

Initiatives de 2002

Les activités de la Division visent à appuyer la mission de la CSSIAT et à atteindre le but suivant : garder les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible en accord avec le versement des meilleures prestations possible aux clients.

Promotion du système de la Cotisation mensuelle selon les salaires réels

En 2002, on a continué avec succès le déploiement du système de la Cotisation mensuelle selon les salaires réels. À la fin de l'exercice, environ 57 % du revenu tiré des cotisations provenait des employeurs qui participaient au système. On a envoyé une lettre invitant les employeurs ayant une cotisation annuelle se chiffrant entre 6 000 \$ et 12 000 \$ à y participer. Un total de 170 nouvelles entreprises se sont inscrites.

Rapport trimestriel

Le Service de la planification et des politiques a continué à présenter des rapports trimestriels en 2002.

Consultation avec les intervenants

Dans le cadre du mandat de la CSSIAT visant à proposer des mesures législatives en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*, le Service de la planification et des politiques a entrepris un processus de consultation approfondi avec les intervenants à l'automne de 2002.

Services des cotisations

En 2002, les Services des cotisations ont tenu quinze séances d'information à l'intention d'associations et de groupes d'employeurs.

On-site Employer Visits

Employer Services Representatives from Assessment Services conducted 1,800 on-site visits in 2002 to perform audit and classification reviews, and discuss Commission issues with employers.

REPORTING TO THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Human Resources Department:

Overview

Reporting to the President and CEO, the Human Resources Department oversees the Commission's internal health, safety and wellness programs. The Department is responsible for providing a comprehensive suite of services to the Commission's employees, including: performance management procedures, the development and maintenance of human resources policies and processes, collective bargaining, staffing, the Employee Assistance Program, and training and development.

2002 Initiatives

The Human Resources Department's activities are intended to support the corporate mission and achieve the goal of staff satisfaction, by making the WHSCC a "good place to work."

Wellness Program

In 2002, as part of the Commission's ongoing Wellness Program, employees had an opportunity to participate in a variety of assessments, including physical, nutritional, and others; and develop action plans to narrow their own personal wellness "gaps."

2002 Health and Safety Plan

The WHSCC's 2002 Health and Safety Plan was implemented Commission-wide, emphasizing the WHSCC's commitment to a safe work environment.

Annual Staff Meeting

In May, the Annual Staff Meeting was held, along with a Recognition Banquet, which honoured a total of 49 employees and six retirees.

Employee Satisfaction Survey

An employee satisfaction survey was administered in the Fall of 2002, measuring indicators in the areas of: corporate environment, job satisfaction, environment and security, supervision, and leadership.

Visites sur les lieux de l'employeur

En 2002, des représentants des services aux employeurs des Services des cotisations ont rendu visite à 1 800 employeurs afin d'effectuer des vérifications et des examens de leur classification, et de discuter de questions relatives à la CSSIAT.

SERVICES RELEVANT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Service des ressources humaines

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des ressources humaines coordonne les programmes internes de santé, de sécurité et de mieux-être de la CSSIAT. Il est également chargé d'offrir des services complets aux employés de la CSSIAT. Ces services comprennent les procédures de gestion du rendement, l'élaboration et le maintien des politiques et processus en matière des ressources humaines, les négociations collectives, la dotation en personnel, le Programme d'aide aux employés ainsi que la formation et le perfectionnement.

Initiatives de 2002

Les activités du Service des ressources humaines visent à appuyer la mission de la CSSIAT et à atteindre le but qui traite de la satisfaction des employés en assurant qu'on considère la CSSIAT comme « un bon employeur ».

Programme de mieux-être

En 2002, dans le cadre du programme continu de mieux-être de la CSSIAT, les employés ont eu l'occasion de subir diverses évaluations, y compris de nature physique, nutritionnelle et autres; et d'élaborer un plan d'action en vue de faire face aux lacunes en ce qui concerne leur propre mieux-être.

Plan de santé et de sécurité de 2002

Le Plan de santé et de sécurité de la CSSIAT de 2002 a été mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisme. On a mis l'accent sur l'engagement de la CSSIAT envers un milieu de travail sécuritaire.

Réunion générale du personnel

La réunion générale du personnel et le Banquet de reconnaissance ont eu lieu au mois de mai. On a rendu hommage à 49 employés et à six retraités.

Sondage sur la satisfaction des employés

À l'automne 2002, on a effectué un sondage auprès des employés pour mesurer leur niveau de satisfaction selon les catégories suivantes : l'organisme, la satisfaction au travail, le milieu de travail et la sécurité, la surveillance et la direction.

Training

The Commission recognizes the benefits of encouraging its employees to enhance their knowledge, and upgrade their professional qualifications and skills through educational pursuits.

Official Languages Act

The WHSCC recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice, and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service. In 2002, the Human Resources Department addressed one complaint that arose in December 2001, relating to the delivery of an untranslated *Physical Assessment Report* to a client. A reminder notice to all managers was issued, stating the WHSCC position respecting translation of documents requested by clients, and the document in question was provided to the client.

Communications Department:

Overview

Reporting to the President and CEO, the Communications Department oversees the Commission's internal and external communications initiatives. The Department is responsible for creating – in consultation with all WHSCC Divisions – high-quality communication tools such as reports, brochures, booklets, Web sites, and other items.

2002 Initiatives

The Communications Department's activities are intended to support the corporate mission and goals using the guiding principle of proactive communication.

Media Relations

To build a strong commitment to media relations, the function of Media Spokesperson was decentralized. The Department provided media training to individuals chosen from WHSCC Divisions with the linguistic and technical expertise to address the media, and assisted in the creation of clear, consistent messages that positively promote the Commission and the principle of transparency.

Corporate Identity Project

In 2002, the Communications Department led a comprehensive corporate re-branding project, involving all WHSCC Divisions and the Board of Directors. The goal of the project was to develop a professional corporate identity system to replace the bilingual wordmark, in place since 1995. A new bilingual logo was developed, and a complete set of graphic standards were created. Roll-out will commence in 2003.

Formation

La CSSIAT est consciente des bienfaits d'encourager ses employés à améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs qualifications professionnelles par le biais d'activités éducatives.

Loi sur les langues officielles

La CSSIAT reconnaît ses responsabilités et s'engage à offrir activement des services de qualité égale aux membres du public dans la langue officielle de leur choix et à promouvoir une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics. En 2002, le Service des ressources humaines a traité une plainte qui avait été déposée en décembre 2001 à l'égard d'un rapport d'évaluation physique non traduit qui a été transmis à un client. On a fait parvenir un rappel à tous les responsables de l'organisme en énonçant la position de la CSSIAT pour ce qui est de la traduction de documents demandés par les clients. Le document en question a été remis au client.

Service des communications

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des communications coordonne les initiatives internes et externes de la CSSIAT en matière de communications. De concert avec les différentes divisions de la CSSIAT, le Service est responsable d'élaborer des outils de communication de haute qualité, y compris des rapports, des brochures, des livrets et des sites Web.

Initiatives de 2002

Les activités du Service des communications visent à appuyer la mission et les buts de la CSSIAT par l'entremise du principe directeur d'une communication proactive.

Relations avec les médias

On a décentralisé la fonction de porte-parole auprès des médias en vue de créer un engagement solide envers les relations avec les médias. Le Service des communications a offert une formation en relations avec les médias à des employés de différentes divisions ayant les connaissances techniques et linguistiques pour s'adresser aux médias. On a aussi aidé à produire des messages clairs et uniformes qui promouvoient la CSSIAT et le principe de transparence.

Image de marque

En 2002, le Service des communications a dirigé un projet auquel le conseil d'administration et toutes les divisions de la CSSIAT ont pris part. Le projet avait pour but d'élaborer un système d'image de marque pour remplacer le mot-symbole bilingue dont on se servait depuis 1995. On a créé un nouveau logo bilingue ainsi qu'une série de normes de présentation graphique. Le lancement aura lieu en 2003.

Redevelopment of the WHSCC Web Site

In 2002, the Department commenced a project to upgrade the WHSCC Web site. The goal was to produce a site that can evolve to meet the changing needs of clients. New site navigation and controls will be user-friendly, content will be accurate and up-to-date, and user tools will be efficient and easy to understand. The upgraded site will be launched in 2003.

Province of New Brunswick's Red Tape Reduction Committee Recommendation #14

The Department consulted with interested stakeholders to find ways to improve our communications with small business, as recommended in the *Report of the Red Tape Reduction Committee* of the Province of New Brunswick.

Internal Audit:

Overview

The internal audit function is an independent appraisal activity with the primary objective of assisting all members of the organization in the effective discharge of their responsibilities. This objective is accomplished by furnishing management with objective insights, analyses, appraisals, observations and recommendations relating to improving control within the entire organization. The Department reports directly to the President and CEO and currently has two staff members.

2002 Initiatives

Audits completed in 2002 included Screen Saver Passwords, Password Strength, Inactive User ID's, Harmonized Sales Tax, Appeals Tribunal Decisions, Home Modifications, Access Privileges, Expense Accounts, Benefit Payments, Assessment Revenue, Administrative Expenses, Assessment Rates, General Ledger Balancing, and T5007's.

General Counsel:

Overview

Reporting to the President and CEO, the Office of the General Counsel provides legal advisory services to the Commission. With a staff of six, the Department is responsible for handling inquiries and governmental consultations relating to all three acts administered by the Commission, spearheading fraud and abuse investigations, and education services and liaison with legal societies both provincially and nationally.

Nouvelle version du site Web

En 2002, le Service a entrepris un projet en vue d'améliorer le site Web de la CSSIAT. On voulait créer un site qui pourrait s'adapter pour satisfaire aux besoins changeants des clients. La navigation et les contrôles seront d'utilisation facile, le contenu sera précis et à jour, et les outils seront efficaces et faciles à comprendre. Le nouveau site sera lancé en 2003.

Recommandation 14 du Comité de réduction des formalités administratives de la province du Nouveau-Brunswick

Le Service a consulté des intervenants intéressés en vue de trouver des façons d'améliorer nos rapports avec les petites et moyennes entreprises. Il s'agissait d'une des recommandations contenues dans le *Rapport du Comité de réduction des formalités administratives* de la province du Nouveau-Brunswick.

Vérification interne

Aperçu

La fonction de vérification interne est une activité d'évaluation indépendante dont l'objectif principal est d'aider tous les employés à s'acquitter de leurs fonctions de façon efficace. Le Service de la vérification interne atteint cet objectif en offrant des analyses, des évaluations, des observations, des recommandations et des commentaires objectifs en vue d'améliorer le contrôle au sein de l'organisme. Il relève directement du président et chef de la direction et compte actuellement deux employés.

Initiatives de 2002

Les vérifications effectuées en 2002 ont porté entre autres sur les mots de passe pour la protection d'écran, la puissance des mots de passe, les identificateurs d'utilisateur inactifs, la taxe de vente harmonisée, les décisions du Tribunal d'appel, les modifications apportées au domicile, les privilèges d'accès, les comptes de dépenses, les paiements au titre des prestations, le revenu tiré des cotisations, les dépenses administratives, les taux de cotisation, l'équilibrage du grand livre et les Feuilles T5007.

Avocat de la Commission

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Bureau de l'avocat offre des services de consultation juridique à la CSSIAT. Il compte six employés et est responsable des demandes de renseignements et des consultations gouvernementales relativement aux trois lois appliquées par la CSSIAT, et des enquêtes sur la fraude et l'abus. Il est également chargé des services d'éducation et de la liaison avec des sociétés et des associations juridiques aux niveaux provincial et fédéral.

2002 Initiatives

Stakeholder Support

In 2002, the Office of the General Counsel lectured at a number of events hosted by various stakeholder groups.

Fraud and Abuse

Pilot Project: In 2002, a pilot project was undertaken to determine the need for a Senior Investigator, responsible for the detection and prevention of fraud and abuse. The pilot project report recommended that a permanent position be created for a Senior Investigator. This recommendation was accepted.

Detection Initiatives: During 2002, detection initiatives included: (i) the creation of an inventory of red flags; (ii) liaison with federal / provincial enforcement agencies; and (iii) an improved co-operative approach with Assessment Services.

Prevention Initiatives: In 2002, prevention initiatives included: (i) increased awareness of investigation services; (ii) staff education of detection initiatives, and promotion of the Commission's detection and prevention initiatives through stakeholder information sessions, as well as publication of certain investigatory results.

Initiatives de 2002

Soutien aux intervenants

En 2002, le Bureau de l'avocat a fait des présentations lors d'activités organisées par différents groupes d'intervenants.

Question de fraude et d'abus

Projet pilote : En 2002, on a entrepris un projet pilote en vue de déterminer le besoin d'un enquêteur principal qui serait chargé du dépistage et de la prévention de fraude et d'abus. Dans le rapport de projet, on recommandait qu'un poste permanent d'enquêteur principal soit créé. La recommandation a été acceptée.

Initiatives de dépistage : Au cours de l'exercice 2002, les initiatives de dépistage ont porté sur : i) la compilation d'un inventaire de drapeaux rouges; ii) la liaison avec les organismes fédéraux et provinciaux chargés de l'application de la loi; iii) une meilleure approche de collaboration avec les Services des cotisations.

Initiatives de prévention : En 2002, les initiatives de prévention avaient trait à : i) une meilleure connaissance des services d'enquête; et ii) l'éducation du personnel relativement aux initiatives de dépistage et la promotion des initiatives de la CSSIAT pour ce qui est du dépistage et de la prévention par le biais de séances d'information à l'intention des intervenants ainsi que de la publication de certains résultats d'enquêtes.

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON OF THE APPEALS TRIBUNAL

I am pleased to report on the activities of the Appeals Tribunal of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC) for the year 2002. Throughout the past year, our focus continued to be the delivery of the highest quality services possible and the fair and timely resolution of appeals.

During the year the Appeals Tribunal saw changes within its membership and staff. These changes made it difficult to complete appeals within a 90-calendar-day objective, however due to the commitment of the members and staff, 2002 still saw considerable improvements made in the time required to process appeals. In the next year, we will continue to review all aspects of the appeals process, with the goal of further reducing the overall time-frame for completing appeals.

Throughout the year, training opportunities were offered to Appeals Tribunal Vice-Chairpersons and members, to help them in their efforts to achieve our goals. Educational sessions were held on a wide range of topics related to the responsibilities of the Appeals Tribunal. As in past years, members and staff were given the opportunity to attend training provided by the Council of Canadian Administrative Tribunals, as well as “in-house” sessions and training through local agencies. Training is, and will continue to be, an important part of our efforts to realize our goals.

The following are some of the Appeals Tribunal's initiatives and challenges for 2002:

- On June 1, 2001, an amendment to the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* imposed a time limit on appeals. As of this date, any party wishing to appeal a WHSCC decision has one year from the date of the decision to do so. Decisions of the Commission made previous to June 1, 2001 are not affected by this modification. This represented an important change to our system, as previously there were no time limits. In early 2002, the Appeals Tribunal developed a process to deal with requests to extend the time limit. During the year, we received some extension requests, but most appeals were filed within the legislated one-year time limit.
- The amount of appeals received and resolved decreased by 11% from the previous year. In 1999 the amount of appeals received had increased by 13%, and since that time the number of appeals has remained essentially the same.
- A pilot project was initiated, allowing Interim Orders to be

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'APPEL

Je suis heureux de présenter le rapport des activités du Tribunal d'appel de la CSSIAT pour l'exercice 2002. Tout au long de l'exercice, nous avons continué à concentrer nos efforts sur la prestation des services de la meilleure qualité possible, et le règlement juste et rapide d'appels.

Pendant l'exercice, des changements ont eu lieu par rapport aux membres et aux employés du Tribunal. Ces changements ont fait en sorte qu'il a été difficile d'atteindre notre objectif de traiter les appels dans un délai de 90 jours civils. Cependant, grâce à l'engagement de nos membres et de nos employés, nous avons réussi à réduire de façon considérable le temps nécessaire pour traiter les appels. Au cours du prochain exercice, nous continuerons d'examiner tous les aspects du processus d'appel pour tenter de réduire davantage le délai.

Au cours de l'exercice, les vice-présidents et les membres du Tribunal ont eu l'occasion de participer à des initiatives de formation pour les aider dans leurs efforts en vue d'atteindre nos buts. Des séances ont eu lieu sur toute une gamme de sujets relatifs aux responsabilités du Tribunal. Comme cela a été le cas pour les exercices antérieurs, les membres et les employés ont eu la chance de prendre part à des activités de formation offertes par le Conseil des tribunaux administratifs canadiens ainsi que des séances offertes à l'interne et par des organismes régionaux. La formation continuera de faire partie intégrante des efforts que nous déployons pour atteindre nos buts.

Voici certaines initiatives du Tribunal et des défis qu'il a eu à relever en 2002 :

- En raison d'une modification qui a été apportée à la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*, à compter du 1^{er} juin 2001, il y a maintenant une limite de temps pour interjeter appel. Toute personne qui désire faire appel d'une décision de la CSSIAT a un an de la date de la décision pour le faire. Cette modification n'a aucun effet sur les décisions prises avant le 1^{er} juin 2001. Il s'agit d'un changement important puisqu'il n'y avait pas de limite de temps auparavant. Au début de 2002, le Tribunal a élaboré un processus pour faire face aux demandes de prolongation de délai. Au cours de l'exercice, nous avons reçu des demandes pour prolonger le délai, mais la plupart des appels ont été présentés dans le délai prévu par la *Loi*, c'est-à-dire un an.
- Le nombre d'appels reçus et réglés a diminué de 11 % par rapport à l'exercice précédent. En 1999, le nombre d'appels avait diminué de 13 % et depuis ce temps, il est demeuré essentiellement le même.
- On a entrepris un projet pilote pour permettre à des

issued immediately following a hearing, in cases where it is determined by the Appeals Panel that their decision can be quickly and easily implemented by the Commission. Interim Orders will reduce the waiting period for Appeals Tribunal decisions. A full written decision is still required following the issuance of the Interim Order.

- In order to ensure that the Commission and interested parties have an opportunity to review all pertinent documents prior to a matter being set down for a hearing, the Appeals Tribunal has been insisting that documents to be considered must be filed with the Tribunal at least three weeks prior to a hearing. This avoids delays during the hearing stage and assures that Appeals Tribunal decisions are taken using the same documents on which the Commission based its original decision.
- The new position of Decision Processing Clerk was filled late in 2001. This person is dedicated to processing decisions, and has allowed us to speed up the processing of Appeals Panel decisions.
- We continued our efforts to enhance our information technology systems in order to simplify the appeal process and improve our quality of service.

In 2002, there were changes to the Appeals Tribunal membership. In May, Angela Vautour resigned as a Vice-Chairperson to pursue personal interests outside the province. A new Vice-Chairperson, Robert Cyr, was appointed to the Appeals Tribunal in December 2002. A new Panel member, Laura Gould (workers' representative), was also appointed, filling a position left vacant the previous year.

I also wish to extend a sincere thank you to the Board of Directors, members and staff of the Appeals Tribunal, and all others who have been involved with the Tribunal, for your contributions over the past year. We appreciate your ongoing support.

I look forward to the challenges that the future always brings, and I remain confident that the Appeals Tribunal can meet the challenges of the upcoming year. We are and will remain committed to rendering impartial decisions in a fair, timely and consistent manner, while offering the best quality of service.

Respectfully submitted,



Paul M. LeBreton, Q.C.
Chairperson, Appeals Tribunal

ordonnances provisoires d'être envoyées immédiatement après l'audience dans les cas où le comité d'appel détermine que la CSSIAT peut donner suite à la décision rapidement et facilement. Les ordonnances provisoires réduiront la période d'attente pour les décisions du Tribunal. Une décision détaillée doit toutefois être rédigée suite à l'envoi d'une telle ordonnance.

- Afin d'assurer que la CSSIAT et les intéressés aient l'occasion d'examiner tous les documents pertinents avant qu'une affaire soit inscrite en vue d'une audience, le Tribunal insiste pour que les documents à être considérés soient présentés au moins trois semaines avant l'audience. Cela a pour effet d'empêcher les retards au moment de l'audience et d'assurer que les décisions du Tribunal sont fondées sur les mêmes documents que la CSSIAT avait considérés pour prendre sa décision initiale.
- On a doté le nouveau poste de commis au traitement des décisions en 2001. Le titulaire du poste est chargé de traiter les décisions et nous a permis d'accélérer le processus de traitement des décisions des comités d'appel.
- Nous avons continué à déployer des efforts pour perfectionner les systèmes de technologie de l'information afin de simplifier le processus d'appel et d'améliorer la qualité de nos services.


En 2002, des changements sont survenus au niveau de la composition du Tribunal. Au mois de mai, Angela Vautour a démissionné en tant que vice-présidente en raison d'intérêts personnels à l'extérieur de la province. On a nommé Robert Cyr pour la remplacer en décembre 2002. On a aussi nommé Laura Gould comme représentante des travailleurs pour pourvoir à un poste qui était devenu vacant au cours de l'exercice précédent.

Je tiens à remercier sincèrement le conseil d'administration, les membres et les employés du Tribunal d'appel et toutes les personnes qui y ont joué un rôle de leur apport pendant l'exercice. Nous sommes reconnaissants de leur soutien continu.

En regardant vers l'avenir, j'ai confiance que le Tribunal peut relever les défis que lui réserve le prochain exercice. Nous poursuivons notre engagement à prendre des décisions impartiales de façon juste, rapide et uniforme tout en offrant des services de la meilleure qualité possible.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du Tribunal d'appel,



Paul M. LeBreton, c.r.

APPEALS TRIBUNAL MEMBERS
AT DECEMBER 31, 2002

Chairperson

Paul M. LeBreton, Q.C.

The Chairperson of the Appeals Tribunal is appointed by the Lieutenant-Governor in Council and is responsible to the Board of Directors for the operation of the Appeals Tribunal.

Vice-Chairpersons

William E. McNulty	Robert Cyr
Andrew P. Aalund	Doris Guimond

The Vice-Chairpersons of the Appeals Tribunal are appointed by the Lieutenant-Governor in Council as deemed necessary by the Chairperson in consultation with the Board of Directors.

Appeals Panel Members

Workers' Representatives	Employers' Representatives
Rodrigue Bossé	Stephen Beatteay
Leo Paul Cormier	William Dixon
Earl Garland	Gilbert Doucet
Laura Gould	Donald Drury
Linwood Lawrence	Lionel Landry
Abel LeBlanc	Marc Long
Louis LeBlanc	Sandy Robertson
Linda Nadeau	Joe Veriker

Appeals Panel members represent workers and employers from throughout the province and are appointed by the Board of Directors.

MEMBRES DU TRIBUNAL D'APPEL
AU 31 DÉCEMBRE 2002

Président

Paul M. LeBreton, c.r.

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président du Tribunal d'appel qui est responsable devant le conseil d'administration des opérations du Tribunal d'appel.

Vice-président-e-s

William E. McNulty	Robert Cyr
Andrew P. Aalund	Doris Guimond

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les vice-présidents du Tribunal d'appel qui sont réputés nécessaires par le président du Tribunal d'appel en consultation avec le conseil d'administration.

Membres des comités d'appel

Représentant-e-s des travailleurs	Représentants des employeurs
Rodrigue Bossé	Stephen Beatteay
Leo Paul Cormier	William Dixon
Earl Garland	Gilbert Doucet
Laura Gould	Donald Drury
Linwood Lawrence	Lionel Landry
Abel LeBlanc	Marc Long
Louis LeBlanc	Sandy Robertson
Linda Nadeau	Joe Veriker

Les membres des comités d'appel, qui sont nommés par le conseil d'administration, représentent les travailleurs et les employeurs de l'ensemble de la province.

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The financial statements of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick were prepared by management, which is responsible for the integrity and fairness of the data presented, including significant accounting judgements, estimates and actuarial assumptions. This responsibility includes selecting and applying appropriate accounting principles and actuarial assumptions consistent with those generally accepted in Canada.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains the internal controls necessary to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced, and that assets are properly safeguarded.

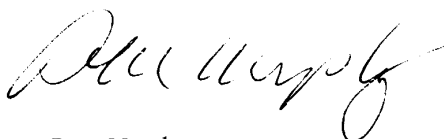
The Board of Directors has approved the financial statements included in this Annual Report. The Board of Directors is assisted by the Financial Services Evaluation Committee, which reviews and recommends approval of the financial statements and meets periodically with management, the independent actuaries, the independent auditors and the internal auditor, concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Morneau Sobeco has been appointed as independent consulting actuary to the Commission. Their role is to complete an independent annual actuarial valuation of the benefits liabilities included in the financial statements of the Commission and to report thereon in accordance with accepted actuarial principles.

Grant Thornton, the Commission's independent auditors, have performed an audit of the financial statements of the Commission in accordance with generally accepted Canadian auditing standards. The Auditors' Report outlines the scope of this independent audit and the opinion expressed.



Douglas C. Stanley
President and Chief Executive Officer



Peter Murphy
Vice-President, Corporate Services and Chief Financial Officer

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité des données présentées, notamment des estimations, des hypothèses actuarielles et des jugements comptables importants. Cette responsabilité inclut le choix et l'application d'hypothèses actuarielles et de principes comptables appropriés, conformes à ceux généralement reconnus au Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière livrée est pertinente et fiable et que l'actif est adéquatement protégé.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers figurant dans le présent rapport annuel. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'évaluation des services financiers, qui examine les états financiers et en recommande l'approbation, et rencontre périodiquement la direction, les actuaires indépendants, les vérificateurs indépendants ainsi que le vérificateur interne pour discuter des contrôles internes et de toutes les autres questions reliées à l'information financière.

Le cabinet Morneau Sobeco a été nommé actuaire-conseil indépendant auprès de la CSSIAT. Son rôle consiste à effectuer une évaluation actuarielle annuelle impartiale des engagements au titre des prestations figurant dans les états financiers de la CSSIAT ainsi qu'à faire rapport à ce sujet conformément aux principes actuariels reconnus.

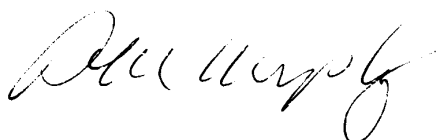
Le cabinet Grant Thornton, les vérificateurs indépendants de la CSSIAT, a effectué une vérification des états financiers de la CSSIAT conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Le rapport des vérificateurs contient la description de l'étendue de cette vérification impartiale et l'expression de l'opinion des vérificateurs.

Le président et chef de la direction,



Douglas C. Stanley

Le vice-président aux Services généraux et principal agent financier,



Peter Murphy

FINANCIAL STATEMENTS

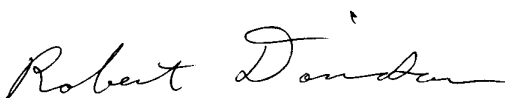
WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Balance Sheet

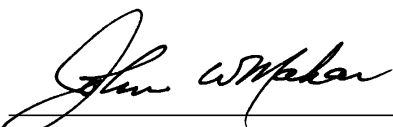
December 31, 2002

	2002 (000s)	2001 (000s)
ASSETS		
Receivables (Note 3)	\$ 8,590	\$ 9,290
Recoverable benefits liabilities	96,512	85,542
Investments (Note 4)	579,821	569,297
Capital assets (Note 5)	8,745	9,160
Other assets	455	457
	<u>\$ 694,123</u>	<u>\$ 673,746</u>
LIABILITIES AND FUND BALANCE		
Payables and accruals (Note 6)	\$ 9,222	\$ 10,078
Benefits liabilities (Notes 7 and 8)	726,567	670,241
Total liabilities	735,789	680,319
Fund balance	(41,666)	(6,573)
	<u>\$ 694,123</u>	<u>\$ 673,746</u>

On behalf of the Board:



Robert Davidson
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



John Mahar
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Robert M. Scott
Chairperson, Board of Directors

AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors

We have audited the balance sheet of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick as at December 31, 2002 and the statements of operations and fund balance and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick as at December 31, 2002 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, New Brunswick
March 5, 2003



Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

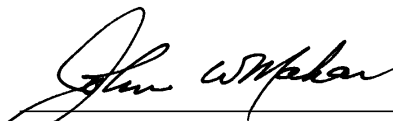
au 31 décembre 2002

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)
ACTIF		
Créances (note 3)	8 590 \$	9 290 \$
Engagements recouvrables au titre des prestations	96 512	85 542
Placements (note 4)	579 821	569 297
Immobilisations (note 5)	8 745	9 160
Autres éléments d'actif	455	457
	<u>694 123 \$</u>	<u>673 746 \$</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 6)	9 222 \$	10 078 \$
Engagements au titre des prestations (notes 7 et 8)	726 567	670 241
Total du passif	735 789	680 319
Solde du fonds	(41 666)	(6 573)
	<u>694 123 \$</u>	<u>673 746 \$</u>

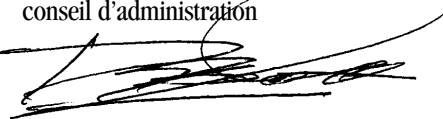
Au nom du conseil d'administration,



Robert Davidson
Comité d'évaluation des services financiers,
conseil d'administration



John Mahar
Comité d'évaluation des services financiers,
conseil d'administration



Robert M. Scott
Président du conseil d'administration

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2002, l'état des résultats d'exploitation et solde du fonds ainsi que l'état des mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et les mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (Nouveau-Brunswick)

Le 5 mars 2003



Comptables agréés

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Statements of Operations and Fund Balance

For the Year ended December 31, 2002

	Operations		2001
	Budget	2002 (000s) Actual	(000s) Actual
INCOME			
Assessments (Note 9)	\$ 116,750	\$ 109,228	\$ 89,845
Self-insured employers (Note 10)	23,922	33,471	32,772
Investments (Note 4)	45,283	17,889	35,351
Province of New Brunswick	900	900	900
	186,855	161,488	158,868
EXPENSES			
Claims costs incurred (Note 7)			
Short-term disability and rehabilitation	50,245	38,902	44,210
Long-term disability	51,232	74,884	64,951
Survivor benefits	10,508	8,641	8,390
Health care	44,565	44,996	49,754
	156,550	167,423	167,305
Administration			
Operations (Note 11)	20,843	20,179	18,910
Occupational health and safety (Note 11)	6,976	6,730	6,341
Appeals Tribunal	1,357	1,116	1,175
Legislative obligations (Note 12)	800	862	639
Risk Management rebates	300	271	172
	30,276	29,158	27,237
Total expenses	186,826	196,581	194,542
Excess of (expenses) over income for the year	\$ 29	\$ (35,093)	\$ (35,674)

Fund Balance

Fund balance, beginning of year	\$ (6,573)	\$ 29,101
Excess of (expenses) over income for the year	(35,093)	(35,674)
Fund balance, end of year	\$ (41,666)	\$ (6,573)

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2002

	Résultats d'exploitation		2001 (en milliers) Réal
	Budget	2002 (en milliers) Réal	
REVENUS			
Cotisations (note 9)	116 750 \$	109 228 \$	89 845 \$
Employeurs tenus personnellement responsables (note 10)	23 922	33 471	32 772
Placements (note 4)	45 283	17 889	35 351
Province du Nouveau-Brunswick	900	900	900
	186 855	161 488	158 868
DÉPENSES			
Frais engagés au titre des réclamations (note 7)			
Invalidité à court terme et réadaptation	50 245	38 902	44 210
Invalidité à long terme	51 232	74 884	64 951
Prestations de survivant	10 508	8 641	8 390
Assistance médicale	44 565	44 996	49 754
	156 550	167 423	167 305
Administration			
Opérations (note 11)	20 843	20 179	18 910
Santé et sécurité au travail (note 11)	6 976	6 730	6 341
Tribunal d'appel	1 357	1 116	1 175
Obligations prévues par la loi (note 12)	800	862	639
Rabais relatifs à la gestion des risques	300	271	172
	30 276	29 158	27 237
Total des dépenses	186 826	196 581	194 542
Excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice	29 \$	(35 093) \$	(35 674) \$

Solde du fonds

Solde du fonds, début de l'exercice	(6 573) \$	29 101 \$
Excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice	(35 093)	(35 674)
Solde du fonds, fin de l'exercice	(41 666) \$	(6 573) \$

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Statement of Cash Flows

Year ended December 31, 2002

	2002 (000s)	2001 (000s)
	<hr/>	<hr/>
CASH FLOW FROM OPERATING ACTIVITIES		
Cash received from:		
Assessed employers	\$ 109,654	\$ 92,295
Self-insured employers	23,044	22,366
Investments	16,981	35,238
Province of New Brunswick	900	2,440
	<hr/>	<hr/>
	150,579	152,339
Cash paid to:		
Injured workers or third parties on their behalf	111,097	115,803
Suppliers and employees, for administration and other services	27,142	24,770
	<hr/>	<hr/>
	138,239	140,573
Net cash provided by operating activities	12,340	11,766
CASH FLOW FROM INVESTING ACTIVITIES		
Cash paid for:		
Purchase of capital assets	1,816	1,895
Net increase in investments	10,524	9,871
Investments, beginning of year	569,297	559,426
Investments, end of year	\$ 579,821	\$ 569,297
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)
	<u> </u>	<u> </u>
RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS LIÉES À L'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	109 654 \$	92 295 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	23 044	22 366
Placements	16 981	35 238
Province du Nouveau-Brunswick	900	2 440
	<u>150 579</u>	<u>152 339</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés	111 097	115 803
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	27 142	24 770
	<u>138 239</u>	<u>140 573</u>
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	12 340	11 766
RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS LIÉES À L'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds affectées à l'utilisation suivante :		
Acquisition d'immobilisations	1 816	1 895
Augmentation nette des placements	10 524	9 871
Placements, début de l'exercice	569 297	559 426
Placements, fin de l'exercice	579 821 \$	569 297 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

1. NATURE OF OPERATIONS

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission ("the Commission") was established by the New Brunswick Legislature effective January 1, 1995, under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. The Commission is responsible for the administration of the *Workers' Compensation Act*, the *Occupational Health and Safety Act*, and the *Special Payment to Certain Dependent Spouses of Deceased Workers Act*; and, in accordance with the provisions of these acts, for promoting accident prevention; administering the payment of benefits to injured workers and surviving spouses; levying and collecting assessments from employers sufficient to fund the current and future costs of existing claims; and promoting occupational health and safety.

The Province of New Brunswick has committed to the funding of a grant to the Commission in support of occupational health and safety.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES

Unbilled assessments

A portion of assessment income for the year is not billed or received until after year end. Part of the amount receivable is an estimate based on an analysis of payroll data of assessed employers and on other information. The remainder is determined based on amounts billed and received subsequent to year end. Any difference between unbilled assessments and the actual assessments received is credited or charged to income in the following year.

Recoverable benefits liabilities and self-insured employers

These financial statements include the effects of transactions carried out for self-insured employers (Federal and certain Provincial Government institutions) who bear the direct cost of their incurred claims and an appropriate share of administration costs.

The benefits liabilities recorded in these financial statements include obligations to injured workers of self-insured employers, excluding those injured workers and dependents receiving benefits under the federal *Government Employees Compensation Act* or the *Silicosis Compensation Act*. These obligations represent the actuarial present value of all expected future benefits payments on behalf of self-insured employers, for claims which occurred in the current fiscal year, or in any prior year. As these liabilities will be borne by the self-insured employers when paid, an offsetting recovery equal to the benefits liabilities is reported on the balance sheet as recoverable benefits liabilities. Self-insured employers who are Crown Corporations are required to provide the Commission with an irrevocable letter of credit, or a guarantee from the Province of New Brunswick as security.

Investments

a) Fixed-term investments

Fixed-term investments are carried at amortized cost. Gains and losses realized on disposal of fixed-term investments are amortized on a straight-line basis over the average period to maturity of approximately nine years.

b) Equities

Equity investments are stated at moving average market value. Realized and unrealized gains and losses occurring during the year are deferred and amortized on a straight-line basis over a five-year period.

c) Fair values

Fair values of investments are determined as follows:

- Fixed-term investments are valued at their year-end closing or bid price based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Equities are valued at their year-end closing sale price as reported on recognized public securities exchanges.
- Short-term notes, treasury bills and term deposits maturing within a year are stated at cost plus accrued interest, which approximates fair value.

d) Foreign currencies

Equity investments denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at exchange rates prevailing at the end of the year. Income from these equities is translated at the rate in effect at the time the income is received.

Exchange gains or losses resulting from the translation of foreign currency denominated equity balances are amortized into investment income in the same manner as other equity gains or losses.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995, aux termes de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. La Commission est responsable de l'application de la *Loi sur les accidents du travail*, de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de la *Loi sur le paiement spécial destiné à certains conjoints à charge de travailleurs décédés*, et conformément aux dispositions de ces lois, de la promotion de la prévention des accidents; de l'administration du versement des prestations aux travailleurs victimes d'accident et aux conjoints survivants; du prélèvement et de la perception auprès d'employeurs de cotisations suffisantes pour financer les coûts actuels et futurs des réclamations existantes; et de la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à accorder une subvention à la Commission aux fins de la santé et de la sécurité au travail.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES

Cotisations non facturées

Une partie du revenu des cotisations pour l'exercice n'est facturée ou reçue qu'après la fin de l'exercice. Une part des créances est une estimation fondée sur une analyse des données sur la masse salariale des employeurs cotisés et sur des renseignements divers. Le reste est déterminé à partir des montants facturés et reçus après la fin de l'exercice. Toute différence entre ces cotisations non facturées et les cotisations réelles reçues est créditée ou portée au revenu de l'exercice suivant.

Engagements recouvrables au titre des prestations et employeurs tenus personnellement responsables

Les présents états financiers tiennent compte des conséquences des opérations conclues pour les employeurs tenus personnellement responsables (des organismes du gouvernement fédéral et certains du gouvernement du Nouveau-Brunswick) qui assument les coûts directs de leurs propres réclamations et une juste part des frais d'administration.

Les engagements au titre des prestations qui figurent dans les présents états financiers comprennent des obligations aux employés blessés d'employeurs tenus personnellement responsables, à l'exception des employés blessés et des personnes à charge qui reçoivent des prestations prévues par la loi fédérale intitulée la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* ou de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*. Ces obligations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur pour les employeurs tenus personnellement responsables. Étant donné que ces engagements seront assumés par les employeurs tenus personnellement responsables lorsqu'ils seront acquittés, un recouvrement compensatoire correspondant aux engagements au titre des prestations figure au bilan comme des engagements recouvrables au titre des prestations. Les employeurs tenus personnellement responsables qui sont des sociétés d'État doivent remettre une lettre de crédit irrévocable ou une garantie de la province du Nouveau-Brunswick à la Commission qui constituera une garantie.

Placements

a) Placements à échéance fixe

Les placements à échéance fixe sont présentés au coût non amorti. Les gains et les pertes matérialisés découlant de la cession de placements à échéance fixe sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période moyenne restant à courir jusqu'à l'échéance du placement, soit environ neuf ans.

b) Actions

Les placements en actions sont présentés à la moyenne mobile de la valeur marchande. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés qui se sont produits au cours de l'exercice sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

c) Juste valeur

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- Les placements à échéance fixe sont évalués selon leur cours de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les actions sont évaluées selon leur cours vendeur de clôture à la fin de l'exercice tel qu'il est déterminé dans les bourses de valeurs publiques reconnues.
- Les billets à court terme, les bons du Trésor et les dépôts à terme venant à échéance dans une période allant jusqu'à un an sont présentés au coût d'acquisition en plus des intérêts courus, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.

d) Devises

Les placements en actions en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits des actions sont convertis au taux en vigueur au moment où on les reçoit.

Les gains ou les pertes sur change résultant de la conversion de soldes d'actions en devises sont amortis par imputation au revenu de placements de la même manière que tout autre gain ou perte sur actions.

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Capital assets

Capital assets are reported at cost and are depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives. The rates used are as follows:

Buildings	25 or 40 years
Furniture and equipment	5 years
Computer software and hardware	3 years
Motor vehicles	3 years, 35% residual value

Post-employment benefits

Payables and accruals include an amount for post-employment benefits based upon a January 1, 2003 actuarial valuation conducted by the Commission's independent consulting actuary.

Benefits liabilities

Benefits liabilities represent the actuarial present value of all future benefits payments expected to be made for claims which occurred in the current fiscal year or in any prior year. The benefits liabilities include provision for all benefits provided by current legislation, policies and administrative practices in respect of existing claims. Benefits liabilities also include the estimated liability for latent occupational disease and a provision for future administration costs of existing claims. Due to the nature of the estimated liability for latent occupational disease and the extent of related historical claims information available, this liability is more uncertain by its nature than other benefits liabilities. As information is accumulated and analyzed, adjustments may be necessary to improve precision.

It is the Commission's practice to have an independent consulting actuary complete a valuation of the benefits liabilities of the Commission every two years. Such a valuation was performed as at December 31, 2002. In interim years, the Commission's internal actuary completes an estimate of the benefits liabilities. This estimate is reviewed with the Commission's consulting actuary, but not at the same level of detail as when a full independent valuation is performed. Actual future costs could vary from those amounts presented in the financial statements.

Funding policy

The Commission's funding policy permits a range for its funded ratio of assets to liabilities between 100% and 110% and specifies a funding goal of 105%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, disasters and other unanticipated events, therefore providing rate stabilization. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow the Commission to attain a funded ratio considered financially advisable. The funded ratio at December 31, 2002 is 94.3% (2001 – 99.0%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a period of 5 years.

Workers' Rehabilitation Centre

Included in health care payments is \$6.8 million (2001 – \$7.3 million) for services provided by the Workers' Rehabilitation Centre, a department of the Commission.

3. RECEIVABLES

	2002 (000s)	2001 (000s)
Assessments billed	\$ 2,019	\$ 1,869
Unbilled assessments	5,791	6,004
Self-insured employers – receivable	2,170	1,847
Self-insured employers – deposits	(2,542)	(1,654)
Other	1,152	1,224
	<u>\$ 8,590</u>	<u>\$ 9,290</u>

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable estimative. Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments	25 ou 40 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans, 35 % de valeur résiduelle

Avantages postérieurs à l'emploi

Les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme pour les avantages postérieurs à l'emploi calculée d'après une évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2003 par l'actuaire-conseil indépendant de la Commission.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur. Les engagements au titre des prestations incluent la provision relative à toutes les prestations prévues par la législation, les politiques et les méthodes administratives en vigueur à l'égard des réclamations existantes. Les engagements au titre des prestations incluent également le passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et une provision à l'égard des frais d'administration éventuels des réclamations existantes. Compte tenu de la nature du passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et de l'étendue des données disponibles sur les coûts historiques des réclamations connexes, ce passif est plus incertain de par sa nature que tout autre engagement au titre des prestations. À mesure que les données s'accumulent et qu'elles font l'objet d'une analyse, des rajustements pourraient être nécessaires pour améliorer la précision.

La Commission a comme pratique de retenir les services d'un actuaire-conseil indépendant pour procéder à une évaluation de ses engagements au titre des prestations à tous les deux ans. Une telle évaluation a été effectuée en date du 31 décembre 2002. Dans l'intérim, l'actuaire interne fait une estimation des engagements au titre des prestations. L'estimation est examinée avec l'actuaire-conseil de la Commission, mais pas de façon aussi détaillée que lors d'une évaluation indépendante complète. Les coûts réels éventuels pourraient différer des montants qui figurent dans les états financiers.

Politique de capitalisation

La politique de capitalisation de la Commission permet un écart entre 100 et 110 % de son pourcentage de capitalisation de l'actif sur le passif et précise un objectif de capitalisation de 105 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, de désastres et d'autres circonstances imprévues, assurant ainsi la stabilisation des taux. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à la Commission d'atteindre un pourcentage de capitalisation qui est considéré à recommander du point de vue financier. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2002 se chiffre à 94,3 % (2001 – 99,0 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

Centre de rééducation professionnelle

Un total de 6,8 millions de dollars (2001 – 7,3 millions de dollars) est compris dans les paiements d'assistance médicale pour les services dispensés par le Centre de rééducation professionnelle, un service de la Commission.

3. CRÉANCES

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)
Cotisations facturées	2 019 \$	1 869 \$
Cotisations non facturées	5 791	6 004
Employeurs tenus personnellement responsables – créances	2 170	1 847
Employeurs tenus personnellement responsables – dépôts	(2 542)	(1 654)
Autres	1 152	1 224
	<u>8 590 \$</u>	<u>9 290 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

4. INVESTMENTS

The Commission has an established policy for the management of its investments. As part of its investment process, it utilizes external investment portfolio managers. The compliance of these portfolio managers with the investment policy is monitored on a regular basis.

	2002 (000s)		2001 (000s)	
	Book Value	Fair Value	Book Value	Fair Value
i) Portfolio investments				
Money market	\$ 12,644	\$ 12,644	\$ 7,621	\$ 7,621
Fixed-term investments	177,961	188,194	210,994	220,314
Equities				
Canadian	99,837	93,770	97,849	95,306
U.S.	153,268	148,881	184,322	187,908
Non-North American	132,925	118,168	99,574	93,822
Total equities	386,030	360,819	381,745	377,036
	576,635	561,657	600,360	604,971
Deferred realized investment losses (gains)	3,186	–	(31,063)	–
	\$ 579,821	\$ 561,657	\$ 569,297	\$ 604,971
ii) Deferred realized investment gains (losses)				
			2002 (000s)	2001 (000s)
Balance, beginning of year			\$ 31,063	\$ 53,330
Realized net investment gains (losses) for the year			(18,901)	5,197
			12,162	58,527
Amortization to investment income			(15,348)	(27,464)
Balance, end of year			\$ (3,186)	\$ 31,063
iii) Investment income				
			2002 (000s)	2001 (000s)
Interest and dividends			\$ 18,424	\$ 18,900
Amortization of deferred realized investment gains			15,348	27,464
Amortization of deferred unrealized investment gains (losses)			(13,845)	(7,994)
			19,927	38,370
Less: portfolio management expenses			(2,038)	(3,019)
			\$ 17,889	\$ 35,351

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

4. PLACEMENTS

La Commission a élaboré une politique visant la gestion de ses placements. Dans le cadre de son processus d'investissement, elle fait appel aux services externes de gestionnaires de portefeuille. L'observation de la politique de placement par ces gestionnaires de portefeuille est évaluée à intervalles réguliers.

	2002 (en milliers)		2001 (en milliers)	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
i) Portefeuille de placements				
Placements marché monétaire	12 644 \$	12 644 \$	7 621 \$	7 621 \$
Placements à échéance fixe	177 961	188 194	210 994	220 314
Actions				
Canadiennes	99 837	93 770	97 849	95 306
Américaines	153 268	148 881	184 322	187 908
Non nord-américaines	132 925	118 168	99 574	93 822
Total des actions	386 030	360 819	381 745	377 036
	576 635	561 657	600 360	604 971
Pertes (gains) matérialisées reportées sur placements	3 186	–	(31 063)	–
	579 821 \$	561 657 \$	569 297 \$	604 971 \$
ii) Gains (pertes) matérialisés reportés sur placements				
Solde, début de l'exercice			31 063 \$	53 330 \$
Gains (pertes) nets matérialisés sur placements pour l'exercice			(18 901)	5 197
			12 162	58 527
Amortissement au revenu de placements			(15 348)	(27 464)
Solde, fin de l'exercice			(3 186) \$	31 063 \$
iii) Revenu de placements				
Intérêts et dividendes			18 424 \$	18 900 \$
Amortissement des gains matérialisés reportés sur placements			15 348	27 464
Amortissement des gains (pertes) non matérialisés reportés sur placements			(13 845)	(7 994)
			19 927	38 370
Moins : Frais de gestion de portefeuille			(2 038)	(3 019)
			17 889 \$	35 351 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

4. INVESTMENTS (CONTINUED)

iv) Investment agreement

The Commission has entered into an investment agreement for the combined management of its investments and those of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island. These financial statements report the Commission's proportional share of the investments held in the fund which was 90.28% at December 31, 2002 (2001 – 91.28%). The Commission receives a fee for the administration of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island's share of the fund.

v) Foreign exchange risk management

The Commission has certain investments denominated in foreign currencies. The Commission does not undertake long-term hedging strategies for the currency risk of foreign investments. Currency fluctuations may affect investment returns.

vi) Credit risk management

Credit risk on fixed-term investments arises from the possibility that the issuer of an instrument fails to meet its obligation to make interest payments and repay principal. Policy guidelines have been established to ensure the Commission holds fixed-term investments with a credit rating of A or higher.

As of December 31, 2002, there was no significant concentration of credit risk in the Commission's portfolio. As of December 31, 2001, approximately 23% of fixed-term investments were direct obligations of a Canadian chartered bank.

vii) Interest risk management

Future changes in the prevailing level of interest rates will affect the fair value of the fixed-term investments. The table below presents the remaining term to maturity of the Commission's outstanding fixed-term investments.

	Remaining Term to Maturity (000s)			Total 2002	Total 2001
	Within 1 Year	Over 1 Year to 5 Years	Over 5 Years		
Fixed-term investments (fair value)	\$ 7,628	\$ 70,105	\$ 110,461	\$ 188,194	\$ 220,314

The average effective yield of these fixed-term investments is 4.56% (2001 – 4.82%) per annum based on market value.

viii) Derivative financial instruments

Derivative financial instruments are financial contracts whose price is dependent on the price of one or more underlying securities, reference rates or indices. At December 31, 2002, the Commission did not own any derivative financial instruments. At December 31, 2001, the Commission owned units in a pooled fund, which used unlevered U.S. equity index futures contracts (a type of derivative financial instrument) to approximate the return of the S&P 500, a U.S. equity index.

5. CAPITAL ASSETS

	2002 (000s)			2001 (000s)
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
Land	\$ 162	\$ –	\$ 162	\$ 162
Buildings	11,333	6,063	5,270	5,509
Furniture and equipment	4,195	3,370	825	893
Computer software and hardware	6,505	4,169	2,336	2,464
Motor vehicles	278	126	152	132
	\$ 22,473	\$ 13,728	\$ 8,745	\$ 9,160

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

4. PLACEMENTS (SUITE)

iv) Accord relatif aux placements

La Commission a conclu un accord relatif aux placements en vue de la gestion combinée de ses placements et de ceux de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard. Les présents états financiers rapportent la part proportionnelle des placements de la Commission dans le fonds, laquelle était de 90,28 % au 31 décembre 2002 (2001 – 91,28 %). La Commission reçoit des honoraires pour l'administration de la part du fonds de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

v) Gestion de risque de change

La Commission a certains placements libellés en devises. Elle n'entreprend pas de stratégies de couverture à long terme pour le risque de change de placements à l'étranger. Les fluctuations monétaires peuvent avoir un effet sur le rendement des placements.

vi) Gestion de risque de crédit

Le risque de crédit sur les placements à échéance fixe se pose en raison de la possibilité que l'émetteur d'un instrument manque à son obligation de faire des paiements d'intérêts et de rembourser le capital. Des lignes directrices ont été établies dans une politique pour s'assurer que la Commission détienne des placements à échéance fixe présentant une cote de crédit de « A » ou plus.

Au 31 décembre 2002, il n'y avait aucune concentration significative du risque de crédit dans le portefeuille de la Commission. Au 31 décembre 2001, approximativement 23 % des placements à échéance fixe étaient des obligations directes d'une banque à charte canadienne.

vii) Gestion du risque de taux d'intérêt

Les variations futures du niveau des taux d'intérêt auront un effet sur la juste valeur des placements à échéance fixe. Le tableau suivant présente la période qui reste jusqu'à l'échéance des placements à échéance fixe en cours de la Commission.

	Période qui reste jusqu'à l'échéance (en milliers)			Total 2002	Total 2001
	Un an ou moins	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans ou plus		
Placements à échéance fixe (juste valeur)	7 628 \$	70 105 \$	110 461 \$	188 194 \$	220 314 \$

Le rendement effectif moyen de ces placements à échéance fixe se chiffre à 4,56 % (2001 – 4,82 %) par an selon la valeur marchande.

viii) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont le prix dépend du prix d'une ou de plusieurs valeurs faisant l'objet de l'option, du taux de référence ou des indices. Au 31 décembre 2002, la Commission n'avait pas d'instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2001, la Commission détenait des parts dans un fonds commun qui utilisait des contrats à terme normalisés sur un indice boursier américain sans facteur d'endettement (un genre d'instrument financier dérivé) pour se rapprocher du rendement du S&P 500, un indice boursier américain.

5. IMMOBILISATIONS

	2002 (en milliers)			2001 (en milliers)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	162 \$	– \$	162 \$	162 \$
Bâtiments	11 333	6 063	5 270	5 509
Mobilier et matériel	4 195	3 370	825	893
Logiciels et matériel informatique	6 505	4 169	2 336	2 464
Véhicules	278	126	152	132
	22 473 \$	13 728 \$	8 745 \$	9 160 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

6. PAYABLES AND ACCRUALS

	2002 (000s)	2001 (000s)
Accounts payable and accruals	\$ 6,709	\$ 7,745
Post-employment benefits	2,513	2,333
	\$ 9,222	\$ 10,078

7. BENEFITS LIABILITIES

i) Continuity schedule

	2002 (000s)					2001 (000s)
	Short-term disability and rehabilitation	Long-term benefits	Survivor benefits	Health care	Total	Total
Balance, beginning of year	\$ 86,286	\$ 347,647	\$ 107,673	\$ 128,635	\$ 670,241	\$ 622,899
Add claims costs incurred:						
Current year injuries	36,272	26,426	2,983	28,997	94,678	98,266
Prior years' injuries	2,630	48,458	5,658	15,999	72,745	69,039
	38,902	74,884	8,641	44,996	167,423	167,305
Less claims payments made:						
Current year injuries	11,331	66	93	8,204	19,694	21,071
Prior years' injuries	28,419	28,646	8,454	25,884	91,403	94,732
	39,750	28,712	8,547	34,088	111,097	115,803
Balance, before legislative change	85,438	393,819	107,767	139,543	726,567	674,401
Effect of legislative change	-	-	-	-	-	(4,160)
Balance, end of year	\$ 85,438	\$ 393,819	\$ 107,767	\$ 139,543	\$ 726,567	\$ 670,241

ii) Legislative change

During 2000, the Provincial Legislature enacted the *Special Payment to Certain Dependent Spouses of Deceased Workers Act*, which provides a special payment of \$80,000 to surviving spouses whose benefits were terminated prior to April 17, 1985 as a result of remarriage or cohabitation. In 2000, the Commission recorded a liability for these special payments. In 2001, the benefits liability was reduced by \$4.16 million to reflect the actual number of eligible dependent spouses.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

6. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)
Comptes fournisseurs et frais courus	6 709 \$	7 745 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2 513	2 333
	9 222 \$	10 078 \$

7. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS

i) Historique

	2002 (en milliers)				2001 (en milliers)	
	Invalidité à court terme et réadaptation	Prestations à long terme	Prestations de survivant	Assistance médicale	Total	Total
Solde, début de l'exercice	86 286 \$	347 647 \$	107 673 \$	128 635 \$	670 241 \$	622 899 \$
Plus : Frais engagés au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	36 272	26 426	2 983	28 997	94 678	98 266
Accidents des exercices antérieurs	2 630	48 458	5 658	15 999	72 745	69 039
	38 902	74 884	8 641	44 996	167 423	167 305
Moins : Paiements effectués au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	11 331	66	93	8 204	19 694	21 071
Accidents des exercices antérieurs	28 419	28 646	8 454	25 884	91 403	94 732
	39 750	28 712	8 547	34 088	111 097	115 803
Solde avant la modification législative	85 438	393 819	107 767	139 543	726 567	674 401
Effet de la modification législative	-	-	-	-	-	(4 160)
Solde, fin de l'exercice	85 438 \$	393 819 \$	107 767 \$	139 543 \$	726 567 \$	670 241 \$

ii) Modification législative

En 2000, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur le paiement spécial destiné à certains conjoints à charge de travailleurs décédés* qui prévoit un paiement spécial de 80 000 \$ aux conjoints survivants dont les prestations ont cessé avant le 17 avril 1985 en raison d'un remariage ou de la cohabitation. En 2000, la Commission a comptabilisé un passif pour ces paiements spéciaux. En 2001, les engagements au titre des prestations ont été réduits de 4,16 millions de dollars pour refléter le nombre réel de conjoints à charge admissibles.

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

7. BENEFITS LIABILITIES (CONTINUED)

iii) Current year injuries

	2002 (000s)			2001 (000s)		
	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred
Short-term disability and rehabilitation	\$ 11,331	\$ 24,941	\$ 36,272	\$ 12,600	\$ 27,557	\$ 40,157
Long-term disability	66	26,360	26,426	77	25,594	25,671
Survivor benefits	93	2,890	2,983	119	2,491	2,610
Health care	8,204	20,793	28,997	8,275	21,553	29,828
	<u>\$ 19,694</u>	<u>\$ 74,984</u>	<u>\$ 94,678</u>	<u>\$ 21,071</u>	<u>\$ 77,195</u>	<u>\$ 98,266</u>

iv) Prior years' injuries

Significant changes in prior years' costs arising from the estimate of the benefits liabilities included the following:

	Increase (decrease) in benefits liabilities and claims costs incurred	
	2002 (000s)	2001 (000s)
Reduction in assumed indexing rate for CPI-indexed benefits	\$ (5,400)	\$ (1,400)
Unfavourable experience on health care costs	6,200	3,200
Unfavourable experience on long-term disability costs	16,000	13,300
Favourable experience on short-term disability and rehabilitation claims	(2,300)	(2,800)
Provision for extraordinary claims	–	5,500

8. ACTUARIAL ASSUMPTIONS

The estimate of the benefits liabilities is based on assumptions that reflect both short-term and long-term forecasts. The table below lists the principal economic assumptions used:

	2002		2001	
	CPI-indexed awards	Other payments	CPI-indexed awards	Other payments
Gross rate of return	8.00%	8.00%	8.00%	8.00%
Inflation – Year 1	1.66%	4.35%	3.05%	4.35%
– subsequent years	4.35%	4.35%	4.35%	4.35%
Net rate of return – Year 1	6.24%	3.50%	4.80%	3.50%
– subsequent years	3.50%	3.50%	3.50%	3.50%

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

7. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (SUITE)

iii) Accidents de l'exercice courant

	2002 (en milliers)			2001 (en milliers)		
	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations
Invalité à court terme et réadaptation	11 331 \$	24 941 \$	36 272 \$	12 600 \$	27 557 \$	40 157 \$
Invalité à long terme	66	26 360	26 426	77	25 594	25 671
Prestations de survivant	93	2 890	2 983	119	2 491	2 610
Assistance médicale	8 204	20 793	28 997	8 275	21 553	29 828
	19 694 \$	74 984 \$	94 678 \$	21 071 \$	77 195 \$	98 266 \$

iv) Accidents des exercices antérieurs

Suite à l'estimation des engagements au titre des prestations, les modifications importantes énumérées ci-dessous ont été apportées aux frais engagés au titre des réclamations des accidents des exercices antérieurs.

Augmentation (diminution) des engagements
au titre des prestations et des frais engagés
au titre des réclamations

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)
Réduction du taux d'indexation présumé pour les prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)	(5 400) \$	(1 400) \$
Évolution défavorable des coûts des prestations d'assistance médicale	6 200	3 200
Évolution défavorable des coûts de l'invalidité à long terme	16 000	13 300
Évolution favorable des prestations d'invalidité à court terme et de réadaptation	(2 300)	(2 800)
Provision pour les réclamations extraordinaires	–	5 500

8. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

L'estimation des engagements au titre des prestations est faite selon des hypothèses qui reflètent des prévisions à court et à long terme. Le tableau qui suit donne les principales hypothèses économiques utilisées :

	2002		2001	
	Prestations indexées à l'IPC	Autres paiements	Prestations indexées à l'IPC	Autres paiements
Taux de rendement brut	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %
Inflation – premier exercice	1,66 %	4,35 %	3,05 %	4,35 %
– exercices subséquents	4,35 %	4,35 %	4,35 %	4,35 %
Taux de rendement net – premier exercice	6,24 %	3,50 %	4,80 %	3,50 %
– exercices subséquents	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

9. ASSESSMENTS

	2002 (000s)		2001 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessment income	\$ 116,350	\$ 109,045	\$ 89,622
Interest and penalties	800	600	916
Uncollectibles	(400)	(417)	(693)
	<u>\$ 116,750</u>	<u>\$ 109,228</u>	<u>\$ 89,845</u>

10. SELF-INSURED EMPLOYERS

	2002 (000s)		2001 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessments	\$ 23,922	\$ 33,471	\$ 32,772
Claims costs incurred:			
Short-term disability and rehabilitation	9,103	7,475	10,536
Long-term disability	5,363	15,335	9,409
Survivor benefits	920	154	1,258
Health care	5,536	7,171	8,484
	20,922	30,135	29,687
Administration	3,000	3,336	3,085
	<u>\$ 23,922</u>	<u>\$ 33,471</u>	<u>\$ 32,772</u>

11. ADMINISTRATION

i) Categories

	2002 (000s)		2001 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Salaries and employee benefits	\$ 20,488	\$ 20,314	\$ 18,323
Depreciation	2,000	2,151	2,127
Professional fees	1,102	804	1,020
Office and communications	1,611	1,585	1,634
Building operations	2,357	2,130	2,173
Travel and vehicle operations	1,263	1,100	1,087
Education and training	574	455	429
Other	724	766	751
	30,119	29,305	27,544
Allocated to health care claims costs	(2,300)	(2,396)	(2,293)
	<u>\$ 27,819</u>	<u>\$ 26,909</u>	<u>\$ 25,251</u>

A portion of the Commission's administration costs represents charges incurred by the Commission through the Workers' Rehabilitation Centre. This portion, which relates to claims, has been allocated to health care.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

9. COTISATIONS

	2002 (en milliers)		2001 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenu des cotisations	116 350 \$	109 045 \$	89 622 \$
Intérêts et amendes	800	600	916
Créances irrécouvrables	(400)	(417)	(693)
	116 750 \$	109 228 \$	89 845 \$

10. EMPLOYEURS TENUS PERSONNELLEMENT RESPONSABLES

	2002 (en milliers)		2001 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Cotisations	23 922 \$	33 471 \$	32 772 \$
Frais engagés au titre des réclamations :			
Invalidité à court terme et réadaptation	9 103	7 475	10 536
Invalidité à long terme	5 363	15 335	9 409
Prestations de survivant	920	154	1 258
Assistance médicale	5 536	7 171	8 484
	20 922	30 135	29 687
Administration	3 000	3 336	3 085
	23 922 \$	33 471 \$	32 772 \$

11. ADMINISTRATION

i) Catégories

	2002 (en milliers)		2001 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Salaires et charges sociales	20 488 \$	20 314 \$	18 323 \$
Amortissement	2 000	2 151	2 127
Frais professionnels	1 102	804	1 020
Ressources matérielles et communications	1 611	1 585	1 634
Exploitation des immeubles	2 357	2 130	2 173
Frais de déplacement et d'utilisation de véhicules	1 263	1 100	1 087
Éducation et formation	574	455	429
Autres frais	724	766	751
	30 119	29 305	27 544
Répartition aux frais d'assistance médicale	(2 300)	(2 396)	(2 293)
	27 819 \$	26 909 \$	25 251 \$

Une partie des frais d'administration de la Commission représente des coûts que la Commission a engagés par l'entremise du Centre de rééducation professionnelle. Cette portion, qui a trait aux réclamations, a été répartie à l'assistance médicale.

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Notes to Financial Statements

December 31, 2002

11. ADMINISTRATION (CONTINUED)

ii) Presentation

	2002 (000s)		2001 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Operations	\$ 20,843	\$ 20,179	\$ 18,910
Occupational health and safety	6,976	6,730	6,341
	\$ 27,819	\$ 26,909	\$ 25,251

12. LEGISLATIVE OBLIGATIONS

The Commission is required by legislation to reimburse the Provincial Government for operating costs of the Workers' and Employers' Advocates. In 2002, the Commission incurred \$612,000 for these costs (2001 – \$556,000).

In 2002, the Commission provided \$250,000 (2001 – \$83,333) of financial assistance to a Safety Association in accordance with Section 79.2 of the *Workers' Compensation Act*. The money paid was levied against all employers in the industry represented by the Safety Association and is included as part of Assessment Income.

13. RELATED PARTY TRANSACTIONS

These financial statements include the results of operating activities with various Provincial Government-controlled departments, agencies and Crown Corporations, with which the Commission may be considered related.

Investments in the amount of \$1.7 million (2001 – \$1.3 million) held by the Commission at December 31, 2002, were issued by the Province, its agencies or municipalities, and guaranteed by the Province.

14. EMPLOYEE PENSION PLAN

The Commission and its employees participate in a contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick under the *Public Service Superannuation Act*. The plan provides pensions to employees of the Provincial Government and certain Crown Corporations and agencies, based on the length of service and highest successive five-year average salary. The expense for this pension plan is equivalent to the annual contribution of \$1.35 million (2001 – \$0.94 million). The Province has advised the Commission that the plan was 91.5% funded as of April 1, 2002.

15. BUDGET

The 2002 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by the Commission's Board of Directors and have not been audited.

16. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2001 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2002

11. ADMINISTRATION (SUITE)

ii) Présentation

	2002 (en milliers)		2001 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Opérations	20 843 \$	20 179 \$	18 910 \$
Santé et sécurité au travail	6 976	6 730	6 341
	27 819 \$	26 909 \$	25 251 \$

12. OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LA LOI

La Commission est tenue par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2002, la Commission a engagé des frais de 612 000 \$ (2001 – 556 000 \$).

En 2002, la Commission a fourni une aide financière de 250 000 \$ (2001 – 83 333 \$) à une association de sécurité conformément à l'article 79.2 de la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée a été prélevée auprès de tous les employeurs de l'industrie représentée par l'association de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les présents états financiers contiennent les résultats d'activités ordinaires avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels la Commission peut être considérée comme étant apparentée.

Des placements de 1,7 million de dollars (2001 – 1,3 million de dollars) détenus par la Commission au 31 décembre 2002 ont été émis par la province, les organismes qui en relèvent ou des municipalités, et garantis par la province.

14. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

La Commission et ses employés cotisent à un régime contributif de retraite à prestations déterminées, administré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. Le régime offre des prestations aux employés du gouvernement provincial et de certaines sociétés d'État calculées sur le nombre d'années de service et la meilleure moyenne de cinq années successives de salaire. La charge pour ce régime de retraite équivaut à la contribution annuelle de 1,35 million de dollars (2001 – 0,94 million de dollars). La province a avisé la Commission que le régime était capitalisé à 91,5 % au 1^{er} avril 2002.

15. BUDGET

Les chiffres du budget de 2002 présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission et n'ont pas été vérifiés.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres de 2001 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

FINANCIAL STATEMENTS

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

Actuarial Statement of Opinion

With respect to the *Workers' Compensation Act* of New Brunswick, I state that in my opinion:

1. The total benefits liabilities as at December 31, 2002 for benefits payments of all types expected to be made after December 31, 2002 (including permanent awards and the effect of future indexing, occupational diseases and future administrative costs on existing claims) in respect of accidents of 2002 and prior years amount to \$628,793,450 for assessed employers and \$97,773,654 for self-insured employers (excluding benefits covered under the *Government Employees Compensation Act* and the *Silicosis Compensation Act*) for a total of \$726,567,104. The amount for assessed employers includes a reduction of \$5,448,271 as a result of a change in the inflation assumption for 2003.
2. The liability as at December 31, 2002 for pension contributions and interest already set aside by the Commission up to December 31, 2002 for purposes of providing pension benefits at age 65 to injured workers and dependent spouses of deceased workers is included in item 1. above and was obtained from the Commission's Corporate Services Division staff. Also included in item 1. is an amount of \$1,035,285 which was due and payable to the Workers' Rehabilitation Centre as at December 31, 2002, and is included with claims payments in the Commission's annual financial statements.
3. The data on which the valuation is based are sufficient and reliable for the purposes of the valuation.
4. The actuarial assumptions adopted in computing the foregoing liabilities are adequate and appropriate, and the methods used are in accordance with accepted actuarial practice. The economic assumptions adopted for purposes of computing the above-noted liabilities are consistent with the basis of asset valuation adopted by the Commission. The discount rates used are disclosed in Note 8 to the financial statements.

Details of the data, actuarial assumptions and valuation methods are set out in the actuarial report as at December 31, 2002, of which this statement of opinion forms part.



Conrad Ferguson, E.S.A., F.C.I.A.
Partner, MORNEAU SOBECO

February 2003

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Énoncé d'opinion

Relativement à la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick, je déclare qu'à mon avis :

1. En date du 31 décembre 2002, le total des engagements au titre des prestations de réclamations de toute catégorie après le 31 décembre 2002 (y compris les allocations permanentes et l'effet de l'indexation future, les maladies professionnelles et les frais d'administration éventuels des réclamations existantes) relativement aux lésions survenues en 2002 et avant est de 628 793 450 \$ pour les employeurs cotisés et de 97 773 654 \$ pour les employeurs tenus personnellement responsables (à l'exception des prestations prévues par la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*) pour un total de 726 567 104 \$. La somme pour les employeurs cotisés comprend une réduction de 5 448 271 \$ en raison d'une modification de l'hypothèse relative à l'inflation pour 2003.
2. En date du 31 décembre 2002, les engagements relatifs aux cotisations de pension et aux intérêts déjà réservés par la Commission jusqu'au 31 décembre 2002 pour pourvoir au versement de pensions aux travailleurs blessés et aux conjoints survivants à partir de l'âge de 65 ans sont compris au point 1 ci-dessus et ont été fournis par le personnel de la Division des services généraux de la Commission. Le point 1 englobe également une somme de 1 035 285 \$ exigible au Centre de rééducation professionnelle en date du 31 décembre 2002 et est comprise dans les paiements au titre des réclamations aux états financiers annuels de la Commission.
3. Les données sur lesquelles s'appuie notre évaluation sont suffisantes et dignes de foi aux fins de l'évaluation.
4. Les hypothèses actuarielles choisies dans le calcul des engagements sont adéquates et appropriées et les méthodes utilisées sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Les hypothèses économiques sur lesquelles repose notre évaluation sont en accord avec la méthode d'évaluation de l'actif adoptée par la Commission. Les taux annuels d'actualisation utilisés sont présentés à la note 8 afférente aux états financiers.

Les données ainsi que les hypothèses et méthodes actuarielles sont détaillées dans le rapport d'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2002; le présent énoncé d'opinion est partie intégrante de ce rapport.



Conrad Ferguson, E.S.A., F.I.C.A.
Associé, MORNEAU SOBECO

Février 2003

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Balance Sheet

As at December 31

	2002 (000s)	2001 (000s)	2000 (000s)	1999 (000s)	1998 (000s)
ASSETS					
Receivables	\$ 8,590	\$ 9,290	\$ 11,542	\$ 8,789	\$ 6,574
Recoverable benefits liabilities	96,512	85,542	80,176	63,128	61,284
Investments	579,821	569,297	559,426	510,489	482,878
Capital assets	8,745	9,160	9,483	9,217	8,272
Other assets	455	457	418	3,836	412
	\$ 694,123	\$ 673,746	\$ 661,045	\$ 595,459	\$ 559,420
LIABILITIES AND FUND BALANCE					
Payables and accruals	\$ 9,222	\$ 10,078	\$ 9,045	\$ 7,340	\$ 10,839
Benefits liabilities	726,567	670,241	622,899	539,084	516,876
	735,789	680,319	631,944	546,424	527,715
Fund balance	(41,666)	(6,573)	29,101	49,035	31,705
	\$ 694,123	\$ 673,746	\$ 661,045	\$ 595,459	\$ 559,420

NOTE: Certain of the above figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in 2002.

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Bilan

au 31 décembre

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)	2000 (en milliers)	1999 (en milliers)	1998 (en milliers)
ACTIF					
Créances	8 590 \$	9 290 \$	11 542 \$	8 789 \$	6 574 \$
Engagements recouvrables au titre des prestations	96 512	85 542	80 176	63 128	61 284
Placements	579 821	569 297	559 426	510 489	482 878
Immobilisations	8 745	9 160	9 483	9 217	8 272
Autres éléments d'actif	455	457	418	3 836	412
	694 123 \$	673 746 \$	661 045 \$	595 459 \$	559 420 \$
PASSIF ET SOLDE DU FONDS					
Comptes fournisseurs et frais courus	9 222 \$	10 078 \$	9 045 \$	7 340 \$	10 839 \$
Engagements au titre des prestations	726 567	670 241	622 899	539 084	516 876
Total du passif	735 789	680 319	631 944	546 424	527 715
Solde du fonds	(41 666)	(6 573)	29 101	49 035	31 705
	694 123 \$	673 746 \$	661 045 \$	595 459 \$	559 420 \$

REMARQUE : Certains des chiffres ci-dessus ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Statement of Operations and Fund Balance

For the Year ended December 31

	2002 (000s)	2001 (000s)	2000 (000s)	1999 (000s)	1998 (000s)
INCOME					
Assessments	\$ 109,228	\$ 89,845	\$ 95,950	\$ 90,834	\$ 78,272
Funding policy assessment	–	–	–	–	500
Self-insured employers	33,471	32,772	28,279	18,013	12,966
Investments	17,889	35,351	53,406	43,856	50,401
Province of New Brunswick	900	900	900	900	900
	161,488	158,868	178,535	153,603	143,039
EXPENSES					
Claims costs incurred					
Short-term disability and rehabilitation	38,902	44,210	42,126	37,729	35,725
Long-term disability	74,884	64,951	67,962	31,064	23,931
Survivor benefits	8,641	8,390	11,599	9,185	11,908
Health care	44,996	49,754	42,625	31,916	29,192
	167,423	167,305	164,312	109,894	100,756
Administration					
Operations	20,179	18,910	18,252	18,196	16,354
Occupational health and safety	6,730	6,341	6,317	6,251	5,405
Appeals Tribunal	1,116	1,175	1,120	1,137	1,007
Legislative obligations	862	639	547	534	540
Risk Management rebates	271	172	421	227	76
Projects and research	–	–	–	34	19
	29,158	27,237	26,657	26,379	23,401
Total expenses	196,581	194,542	190,969	136,273	124,157
Excess of income (expenses) before unusual item	(35,093)	(35,674)	(12,434)	17,330	18,882
Unusual item – legislative amendments	–	–	(7,500)	–	–
Excess of income (expenses) for the year	(35,093)	(35,674)	(19,934)	17,330	18,882
Fund balance, beginning of year	(6,573)	29,101	49,035	31,705	12,823
Fund balance, end of year	\$ (41,666)	\$ (6,573)	\$ 29,101	\$ 49,035	\$ 31,705

NOTE: Certain of the above figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in 2002.

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

	2002 (en milliers)	2001 (en milliers)	2000 (en milliers)	1999 (en milliers)	1998 (en milliers)
REVENUS					
Cotisations	109 228 \$	89 845 \$	95 950 \$	90 834 \$	78 272 \$
Cotisations relatives à la politique de capitalisation	–	–	–	–	500
Employeurs tenus personnellement responsables	33 471	32 772	28 279	18 013	12 966
Placements	17 889	35 351	53 406	43 856	50 401
Province du Nouveau-Brunswick	900	900	900	900	900
	161 488	158 868	178 535	153 603	143 039
DÉPENSES					
Frais engagés au titre des réclamations					
Invalidité à court terme et réadaptation	38 902	44 210	42 126	37 729	35 725
Invalidité à long terme	74 884	64 951	67 962	31 064	23 931
Prestations de survivant	8 641	8 390	11 599	9 185	11 908
Assistance médicale	44 996	49 754	42 625	31 916	29 192
	167 423	167 305	164 312	109 894	100 756
Administration					
Opérations	20 179	18 910	18 252	18 196	16 354
Santé et sécurité au travail	6 730	6 341	6 317	6 251	5 405
Tribunal d'appel	1 116	1 175	1 120	1 137	1 007
Obligations prévues par la loi	862	639	547	534	540
Rabais relatifs à la gestion des risques	271	172	421	227	76
Projets et recherche	–	–	–	34	19
	29 158	27 237	26 657	26 379	23 401
Total des dépenses	196 581	194 542	190 969	136 273	124 157
Excédent des revenus (dépenses) avant élément inhabituel	(35 093)	(35 674)	(12 434)	17 330	18 882
Élément inhabituel – modifications législatives	–	–	(7 500)	–	–
Excédent des revenus (dépenses) pour l'exercice	(35 093)	(35 674)	(19 934)	17 330	18 882
Solde du fonds, début de l'exercice	(6 573)	29 101	49 035	31 705	12 823
Solde du fonds, fin de l'exercice	(41 666) \$	(6 573) \$	29 101 \$	49 035 \$	31 705 \$

REMARQUE : Certains des chiffres ci-dessus ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

WEB SITE INFORMATION

Additional copies of the *2002 Annual Report to the Legislative Assembly of New Brunswick* are available for download in Portable Document Format (PDF) from our Web site, at www.whscc.nb.ca.

Our site will be re-launched in Spring 2003. The updated site will reflect our new corporate identity, and offer visitors revitalized content, including a comprehensive overview of the WHSCC, and information, resources, and other tools designed specifically for our stakeholders.

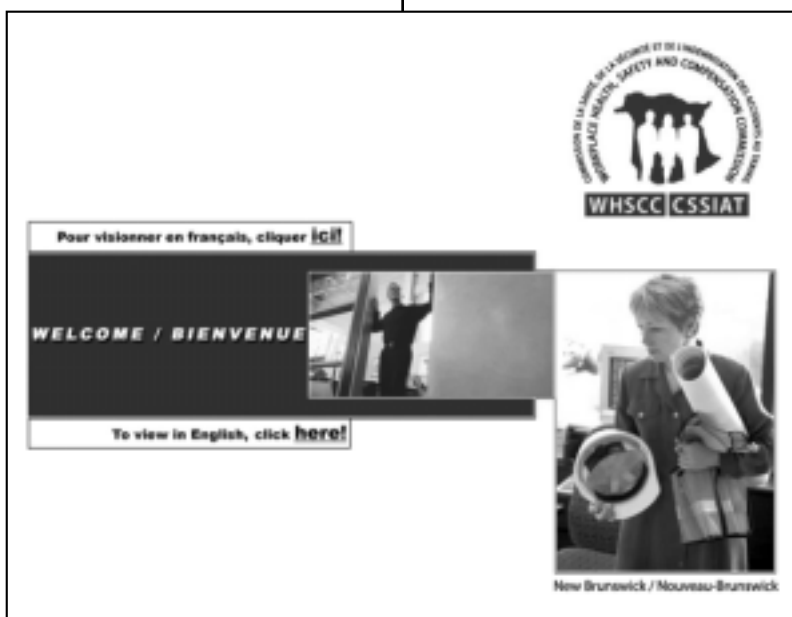
Watch our Web site for the upcoming release of our *2002 Report to Stakeholders*, a companion document to our annual report, which will highlight a number of our initiatives and achievements in the past year.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU SITE WEB

Vous pouvez vous procurer des exemplaires additionnels du *Rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick 2002* en le téléchargeant en format PDF à partir de notre site Web, à l'adresse www.whscc.nb.ca.

Le nouveau site, qui reflétera notre nouvelle image de marque, sera lancé au printemps 2003. Il offrira aux visiteurs un contenu remodelé, y compris un aperçu détaillé de la CSSIAT ainsi que des renseignements, des ressources et d'autres outils conçus tout particulièrement pour nos intervenants.

Surveillez le site Web pour la diffusion prochaine du *Rapport aux intervenants de 2002*, un document qui accompagne le rapport annuel et qui souligne certaines de nos initiatives et réalisations au cours du dernier exercice.



ADDRESSES, TELEPHONE AND FAX NUMBERS

ADRESSES, NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉCOPIEUR

Health and Safety Emergencies
Toll free: 1 800 442-9776

Claims Enquiry
Toll free: 1 800 222-9775

Assessment Services
Toll free: 1 800 222-9645
Nova Scotia, P.E.I., Newfoundland, Quebec
and Ontario
Toll free: 1 800 222-9775

Appeals Tribunal
Telephone: 506 632-2200
Fax: 506 633-3989
Toll free: 1 800 222-9775

Offices

**SAINT JOHN – HEAD OFFICE AND
APPEALS TRIBUNAL**
Postal Address:
1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John NB E2L 3X9
Telephone: 506 632-2200

**GRAND BAY-WESTFIELD –
WORKERS' REHABILITATION
CENTRE**
Location:
3700 Westfield Road
Saint John NB E2M 5Z4
Telephone: 506 738-8411
Fax: 506 738-3470
Toll free: 1 800 222-9781

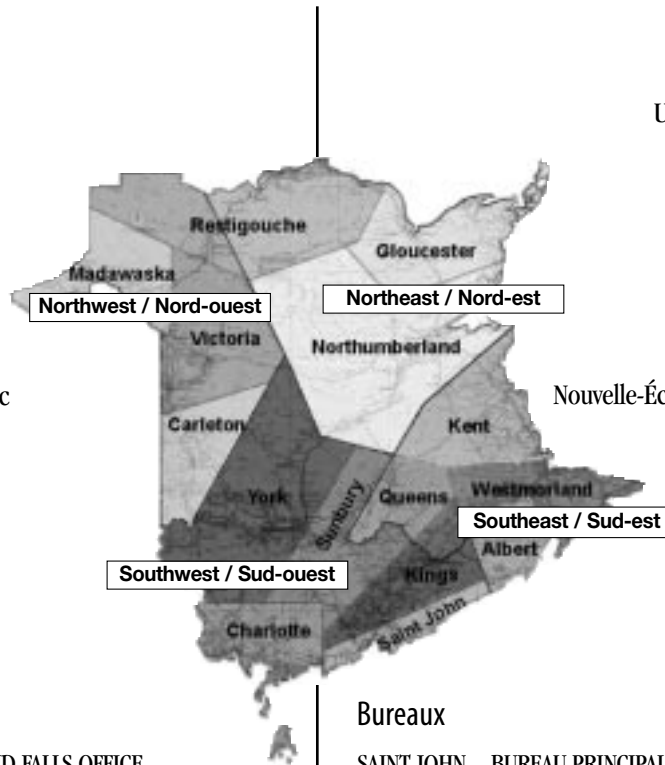
Postal Address:
P.O. Box 160
Saint John NB E2L 3X9

BATHURST OFFICE
Place Bathurst Mall
1300 St. Peter Avenue, Suite 220
Bathurst NB E2A 3A6
Telephone: 506 547-7300
Fax: 506 547-7311
506 547-2982
Toll free: 1 800 561-2524

GRAND FALLS OFFICE
166 Broadway Blvd., Suite 300
P.O. Box 7244
Grand Falls NB E3Z 2J9
Telephone: 506 475-2550
Fax: 506 475-2568
Toll free: 1 800 222-9775

FREDERICTON OFFICE
500 Beaverbrook Ct., 4th Floor
Fredericton NB E3B 5X4
Telephone: 506 453-2467
Fax: 506 453-7982
Toll free: 1 800 442-9776

MONCTON OFFICE
100 Arden Street, Suite 200
Moncton NB E1C 4B7
Telephone: 506 867-0525
Fax: 506 859-6911
Toll free: 1 800 222-9775



Urgences en matière de santé et de sécurité
N° sans frais : 1 800 442-9776

Unité d'information
N° sans frais : 1 800 222-9775

Services des cotisations
N° sans frais : 1 800 222-9645
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve,
Québec et Ontario
N° sans frais : 1 800 222-9775

Tribunal d'appel
N° de téléphone : 506 632-2200
N° de télécopieur : 506 633-3989
N° sans frais : 1 800 222-9775

Bureaux

**SAINT JOHN – BUREAU PRINCIPAL ET
TRIBUNAL D'APPEL**
Adresse postale :
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John NB E2L 3X9
N° de téléphone : 506 632-2200

**GRAND BAY-WESTFIELD –
CENTRE DE RÉÉDUCATION
PROFESSIONNELLE**
Emplacement :
3700, chemin Westfield
Saint John NB E2M 5Z4
N° de téléphone : 506 738-8411
N° de télécopieur : 506 738-3470
N° sans frais : 1 800 222-9781

Adresse postale :
Case postale 160
Saint John NB E2L 3X9

BUREAU DE BATHURST
Place Bathurst Mall
1300, avenue St. Peter, pièce 220
Bathurst NB E2A 3A6
N° de téléphone : 506 547-7300
N° de télécopieur : 506 547-7311
506 547-2982
N° sans frais : 1 800 561-2524

BUREAU DE GRAND-SAUT
166, boulevard Broadway, pièce 300
Case postale 7244
Grand-Sault NB E3Z 2J9
N° de téléphone : 506 475-2550
N° de télécopieur : 506 475-2568
N° sans frais : 1 800 222-9775

BUREAU DE FREDERICTON
500, cour Beaverbrook, 4^e étage
Fredericton NB E3B 5X4
N° de téléphone : 506 453-2467
N° de télécopieur : 506 453-7982
N° sans frais : 1 800 442-9776

BUREAU DE MONCTON
100, rue Arden, pièce 200
Moncton NB E1C 4B7
N° de téléphone : 506 867-0525
N° de télécopieur : 506 859-6911
N° sans frais : 1 800 222-9775

WHSCC / CSSIAT

PO Box 160
Saint John NB E2L 3X9

www.whscc.nb.ca

Case postale 160
Saint John NB E2L 3X9

www.whscc.nb.ca